



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Projet de rapport de la 37^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS

Bonn, 23-24 novembre 2010

Point de l'ordre du jour 1 : remarque préliminaire et introductions

1. Le président, M. Mohammad Saud A. Sulayem (Arabie Saoudite), a ouvert la réunion en soulignant les points importants de l'ordre du jour, dont le processus de la Structure future et les préparations pour la dixième réunion de la Conférence des Parties en 2011. Il a accueilli tous les participants, y compris Mme Margi Prideaux (WDCS) qui était en ligne depuis l'Australie, et a remercié le gouvernement d'Allemagne d'avoir fourni le lieu et l'interprétation. Il a invité Mme Elsa Nickel à s'adresser aux participants de la réunion.

2. Mme Nickel (Allemagne) a également accueilli les participants à Bonn et a mis en avant un certain nombre de développements importants survenus depuis la dernière réunion du Comité permanent, parmi lesquels l'« Année internationale de la biodiversité », les progrès accomplis dans la mise en place de l'IPBES, qui jouera pour la biodiversité un rôle similaire à celui qu'a joué le GIEC pour le changement climatique, les avancées réalisées lors de la COP10 de la CDB à Nagoya sur un partage plus équitable des bénéfices des ressources génétiques et l'achèvement du MdE de la CMS sur la conservation des requins à Manille, en février. Par ailleurs, elle a souligné l'importance du travail du processus intersession de la Structure future de la CMS et a commenté les progrès accomplis par les consultants, ERIC et le Groupe de travail présidé par M. Olivier Biber. Elle a conclu ses remarques en invitant les participants à une réception en soirée dans les bâtiments du Ministère fédéral de l'environnement.

3. Mme Elizabeth Maruma Mrema (Secrétaire exécutive, Secrétariat PNUE/CMS) a mentionné les développements concernant le personnel du Secrétariat (voir également le point de l'ordre du jour 9a). En outre, elle a décrit les résultats de la COP de la CDB, où le rôle de la CMS en tant que partenaire principal dans la conservation et l'utilisation durable des espèces migratrices a été réaffirmé. La CMS a également cherché à s'assurer que les NBSAP, modifiés afin de prendre en compte les objectifs de 2020, traitaient la conservation des espèces migratrices. Des progrès ont été réalisés dans certains domaines, tels que les voies internationales de migration et les impacts nuisibles de l'homme sur les cétacés.

4. C'était probablement la dernière fois que le Comité permanent était réuni en intersession avant la COP et les réunions associées en novembre 2011. Les préparations pour la COP sont bien en cours, le slogan (« développement d'un réseau pour les espèces migratrices ») et le logo ont été adoptés et révélés dans le calendrier de la CMS pour 2011, dont les copies ont été distribuées. La COP 10 devra décider de la structure future de la Convention et Mme Mrema a confirmé que le Secrétariat était prêt à effectuer des changements afin de fournir un meilleur service aux Parties et d'organiser plus efficacement la conservation des espèces migratrices.

Point de l'ordre du jour 2 : adoption de l'ordre du jour et de l'emploi du temps

5. M. Bert Lenten (Secrétaire exécutif adjoint par intérim, Secrétariat PNUE/CMS) a présenté le document CMS/StC37/2, l'ordre du jour annoté et le calendrier. Il n'y a eu aucune proposition d'amendement des règles de procédure (CMS/StC37/Inf1/Rev.1) donc celles qui s'appliquaient à la réunion précédente étaient toujours en vigueur. Après un léger remaniement de l'ordre de marche, le calendrier a été adopté. Par ailleurs, il a été convenu de donner une mise à jour du

Sommet du Tigre de St Pétersbourg, qui serait traitée sous le point « autres questions » (point de l'ordre du jour 16).

Point de l'ordre du jour 3 : Adoption du rapport de la 36^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS

6. Le président a présenté le document CMS/StC37/5, un projet de rapport révisé qui a fait l'objet d'une grande consultation et d'une étude. M. Martin Lok (Pays-Bas) a demandé une modification supplémentaire, à savoir l'ajout des mots « pendant encore trois ans » à la fin du paragraphe 93, ce qui donnerait à présent :

« 93. La réunion a pris note du Document CMS/StC36/12 rev 1 et a confirmé que les arrangements du Secrétariat fusionné se poursuivraient pendant encore trois ans. »

7. Après cette unique modification, le projet de rapport a été adopté.

Actions et Décisions

Le Secrétariat amendera le rapport du StC36 et postera les versions finales.

Point de l'ordre du jour 4 : Rapport sur l'adhésion de nouvelles Parties à la Convention

8. La représentante du dépositaire, Mme Nickel (Allemagne), a indiqué que la Convention comptait 113 Parties, ainsi que l'Union européenne, totalisant ainsi 114 Parties. L'Éthiopie et la Guinée Équatoriale ont tous les deux accédé à la CMS depuis le dernier Comité permanent. L'Allemagne a joint ses efforts à ceux de la CMS pour recruter de nouvelles Parties et le sujet de l'adhésion de la Fédération de Russie à la CMS et à des instruments pertinents a été soulevé lors de la réunion bilatérale Allemagne-Russie en juin. Le Ministère fédéral allemand de l'environnement a collaboré avec le GTZ (l'agence allemande de développement technique) afin d'obtenir l'adhésion du Kirghizistan.

9. Le président a demandé à d'autres Parties de réaliser des efforts similaires pour le compte de la CMS, rappelant qu'un objectif ambitieux de 15 nouvelles Parties en un an avait été fixé lors de la réunion précédente.

Point de l'ordre du jour 5 : Rapport des membres et des observateurs du Comité permanent

Membres du Comité permanent

10. En plus des deux rapports régionaux reçus à l'avance et présentés comme documents CMS/StC37/Inf.10.1/Rev.1 et CMS/StC37/Inf.10.2 (respectivement les rapports pour l'Amérique du Sud et l'Europe), des rapport oraux ont été présentés par le Professeur Alfred Oteng-Yeboah (Ghana), Mme Ndèye Sene Thiam (Sénégal) et M. Khaled Zahzah (Tunisie) pour l'Afrique ; M. Syed Mahmood Nasir (Pakistan) pour l'Asie ; Mme Nancy Céspedes Lagos (Chili) et Mme Ibelice Añino (Panama) pour l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes, M. Lok (Pays-Bas) pour l'Europe ; et Mme Theresa Mundita S. Lim (Philippines) pour l'Océanie. D'autres rapports écrits ont été promis par le Pakistan, le Panama et le Sénégal.

Actions et Décisions

Le Pakistan, le Panama, l'Arabie Saoudite et le Sénégal doivent envoyer des rapports écrits au Secrétariat

Afrique

11. Le Professeur Oteng-Yeboah (Ghana) s'occupera des quelques membres encore manquants en Afrique en essayant de convaincre la Namibie, le Botswana, le Swaziland et le Soudan d'accéder à la CMS. En outre, il a affirmé que 25% de l'allocation du FEM de son pays serait reversé au service de la faune sauvage du département de la Foresterie. Mme Thiam (Sénégal) a fait le compte-rendu d'un certain nombre d'activités régionales concernant plusieurs espèces, dont une mission sur les tortues menée par le WWF Afrique en Gambie, au Sierra Leone et au Sénégal. M. Zahzah (Tunisie) a annoncé que 34 réserves couvrant 600 000 hectares ont été déclarées dans son pays et contribueront à la conservation des ongulés Sahélo-sahariens.

12. M. Lenten (Secrétariat) a indiqué qu'il revenait tout juste d'une tournée des pays africains visant à promouvoir l'adhésion à la CMS et à AEWA lors de laquelle il avait été reçu chaleureusement. Les pays concernés étaient : le Botswana, le Rwanda, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe.

Asie

13. M. Nasir (Pakistan) a indiqué que son pays avait été dévasté par des inondations historiques plus tôt dans l'année et que des zones humides perdues depuis longtemps étaient réapparues. Le Pakistan a travaillé avec ses voisins sur des couloirs de migration et des efforts de conservation pour les rapaces et l'Outarde houbara (*Chlamydotis undulata*).

Europe

14. M. Lok (Pays-Bas) a souligné le fait que la France soutenait l'initiative Afrique d'AEWA en créant un poste de consultant au Secrétariat et qu'AEWA avait célébré son 15^{ème} anniversaire lors d'un colloque à la Haye. La Pologne a accueilli la deuxième réunion des signataires du MdE sur le phragmite aquatique, ainsi que la 6^{ème} réunion du Groupe Jastarnia (Groupe de travail pour le Plan de reconstitution des populations de marsouins de port dans la Baltique) sous l'égide d'ASCOBANS. L'Allemagne a fourni au Secrétariat de la CMS un Jeune Expert Associé (JEA) et la Finlande va bientôt faire de même. Les Pays-Bas sont actuellement en train de mener l'évaluation sur la fusion du Secrétariat d'ASCOBANS. La Norvège a promulgué une nouvelle loi sur la biodiversité et la France et le Royaume-Uni espéraient signer respectivement le MdE sur les rapaces et le MdE sur les requins.

Océanie

15. Le rapport de Mme Lim (Philippines) incluait des contributions de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande concernant la mise en place de l'ACAP, dont les efforts se concentrent sur le suivi des sites de reproduction, la perte des habitats, les espèces exotiques envahissantes et la capture accessoire. Elle a mentionné la réunion à Manille, lors de laquelle le MdE sur les requins a été conclu et a ajouté qu'un décret présidentiel avait été émis afin de renforcer la protection du requin pèlerin (*Cetorhinus maximus*) dans les eaux philippines. De nombreuses activités bilatérales et multilatérales ont été entreprises dans la région concernant les dugongs, les tortues de mer et les cétacés. L'Australie et la Nouvelle Zélande ont collaboré dans la recherche sur les cétacés dans les zones d'alimentation hivernales en Antarctique. Le Palau est sur le point de déclarer un sanctuaire pour requins dans sa ZEE et a renforcé les dispositions visant à protéger les tortues et les dugongs. La Nouvelle Zélande a avancé dans les procédures visant à signer le MdE sur les requins.

Amérique du Sud, Amérique centrale et les Caraïbes

16. Mme Añino (Panama) a relevé qu'il n'existait aucun instrument de la CMS couvrant spécifiquement l'Amérique centrale. Elle a déclaré que l'atelier CMS/UNEP-ROLAC pour les décideurs, qui s'est tenu au Panama, a été un succès. Des recherches sur les rapaces migrateurs ont été entreprises dans la région, des réseaux de récupération ont été mis en place pour les mammifères marins et des plans d'action pour les tortues de mer ont été mis en œuvre avec le soutien d'ONG et d'instituts universitaires et de recherche. Il y avait également un fort intérêt dans la région pour s'impliquer dans l' « Année de la chauve-souris ».

17. Mme Céspedes (Chili) a affirmé que son pays était prêt à signer le MdE sur les requins. L'ACAP a organisé une réunion régionale sur la capture accessoire à Buenos Aires. Dans le cadre du traité de Rio de la Plata, les rejets de poissons et d'hameçons seront contrôlés plus rigoureusement. Un recensement international des flamands roses a été mené et le plan d'action révisé pour l'ouette à tête rousse (*Chloephaga rubidiceps*) sera débattu lors de la prochaine réunion bilatérale des autorités écologiques du Chili et de l'Argentine. Par ailleurs, ces deux pays ont négocié un accord bilatéral sur le huemul (*Hippocamelus bisulcus*). Une réunion technique pour le MdE sur les oiseaux des prairies a eu lieu et la première réunion des signataires était prévue pour décembre 2010 au cours de laquelle le Plan d'action serait adopté.

Observateurs

PNUE

18. M. Jacob Duer (PNUE) a fait référence au document CMS/StC37/Inf.9, le rapport écrit du PNUE. Il a expliqué en quoi consistait l'initiative « INFORMEA », qui concerne la gestion des informations et des connaissances et dans laquelle plusieurs AME sont impliqués en plus de la CMS, dont l'UNFCCC et l'UNCCD. Son objectif est d'améliorer l'harmonisation et de préparer le terrain pour un portail d'informations à « entrée unique ». En outre, le PNUE a nommé quatre points focaux régionaux chargés de la liaison avec les AME, ainsi que de leur promotion. Les arrangements concernant la délégation d'autorité entre le siège du PNUE et le Secrétariat de la CMS sont presque terminés. Concernant l'utilisation des 13% de frais généraux perçus par le PNUE, M. Duer a signalé qu'en 2009, 93% des dépenses d'appui au programme (PSC) générées par la CMS avaient été retournées à la Convention (la moyenne était plus proche de 60%). Il a conclu son rapport en confirmant que le PNUE mettrait 40 000 dollars à disposition afin de financer les études taxonomiques autorisées par la Résolution 9.2 de la COP de la CMS.

Actions et Décisions

Le Secrétariat fera un suivi avec le PNUE concernant les arrangements pour le transfert des 40 000 dollars.

République islamique d'Iran

19. M. Sadegh Sadeghi Zadegan a décrit le rôle de l'Iran dans le projet du FEM sur la grue de Sibérie, conclu fin 2009 et débattu lors de la 7^{ème} réunion des signataires du MdE sur la grue de Sibérie. Une coopération bilatérale s'est mise en place entre l'Iran et la Fédération de Russie concernant un programme de mise en liberté d'espèces captives. En outre, l'Iran a participé aux MdE sur les tortues de mer et le dugong et s'est rendu au programme de formation de « Wings over Wetlands ». Les documents seront traduits en farsi. Le 40^{ème} anniversaire de la Convention de Ramsar sera fêté dans la ville d'après laquelle elle est nommée.

Société pour la conservation des baleines et des dauphins (WDCS)

20. Mme Heidrun Frisch (Coordinatrice PNUE/ASCOBANS/Responsable des mammifères marins à la CMS) a lu une déclaration de Mme Prideaux (WDCS) envoyée via Skype, qui soulignait l'importance de la CMS et l'engagement de la Société dans les quatre instruments de la CMS liés aux cétacés. Un rapport écrit de la WDCS est apparu sous la forme du document CMS/StC37/Inf.11.1.

France

21. Mme Marianne Courouble a soulevé la question du déséquilibre des langues dans la composition du personnel de la Convention et dans la documentation, qui constitue selon elle un inconvénient pour les Parties d'Afrique francophone. Mme Mrema (Secrétaire exécutive) a indiqué qu'il y avait au moins quatre francophones de langue maternelle française ou bilingues en français parmi le personnel du Secrétariat, bien que leurs fonctions aillent au-delà des services linguistiques. Elle a ajouté que la CITES et la CDB (basées respectivement à Genève et à Montréal) employaient directement des traducteurs, contrairement à la CMS. Elle a invité la France à étudier la possibilité de procurer un JEA ou des employés détachés auprès de la CMS afin d'assister spécifiquement dans les activités en relation avec les pays francophones, en plus du poste de consultant financé à AEWA.

Actions et Décisions

Le Secrétariat fera un suivi avec la France sur la possibilité de procurer un JEA ou du personnel détaché.

Point de l'ordre du jour 6 : Processus de la structure future de la CMS

6.a. Deuxième étape du processus intersession concernant la structure future de la CMS (Res 9.13 et addendum)

22. Le président a demandé à M. Olivier Biber (Suisse) de présenter un rapport en tant que président du Groupe de travail intersession. M. Biber a présenté les objectifs des trois phases du processus, qui culmineront avec la présentation de trois options à étudier lors de la COP10. Les consultants, ERIC, avaient, en accord avec le président du Groupe de travail, dressé une liste détaillée des activités et les avaient séparées en quatre grandes options. M. Biber a regretté que le questionnaire rédigé par le Royaume-Uni et la France n'ait pas suscité plus de réponses de la part des Parties. Les conseils du Comité permanent seront sollicités quant à la manière de procéder, mais M. Biber a vivement recommandé au Groupe de Travail de se réunir à nouveau début 2011. Il était important que le maximum de Parties à la CMS, ainsi que des Parties et signataires d'instruments de la CMS, apportent leur contribution.

23. M. Biber a conclu ses remarques en remerciant ERIC pour leur travail et en vantant l'assistance de l'équipe de soutien du Secrétariat, l'engagement des autres membres du Groupe de travail, ainsi que les pays donateurs qui ont permis au processus de voir le jour.

24. Les deux représentants des consultants, ERIC, le Professeur Robert Lee et Mme Lori Frater, ont fait une présentation décrivant ce qui avait été accompli au cours des Phases I et II et ont expliqué que l'objectif final était de soumettre trois options à étudier pendant la COP10. Au cours de la Phase II, plusieurs activités ont été identifiées et regroupées en quatre catégories ; ces quatre catégories ne constitueront pas forcément la base des trois options à soumettre à la COP car beaucoup des activités pourraient correspondre à différentes approches. Les activités ont été notées en prenant en compte leur impact financier, juridique et institutionnel, ainsi que leurs bénéfices pour la conservation, l'intégration et les synergies. Le Professeur Lee a déclaré que

certaines activités avaient reçu une note médiocre ou même négative car les études avaient considéré les perspectives à court terme et les bénéfiques surpassant les coûts à court terme ne seraient pas évidents avant plusieurs années. Cela expliquait le paradoxe selon lequel les activités qui devraient entraîner des économies d'échelle semblaient augmenter les coûts. Les consultants devront réaliser davantage de modèles afin d'établir quand les bénéfices financiers seront visibles.

25. Mme Lim (Philippines) a accueilli favorablement le rapport et les renseignements qu'il fournissait mais, selon elle, aucune des options présentées n'est entièrement acceptable. Certaines des activités attribuées à une option pourraient tout aussi bien correspondre à d'autres. Elle a convenu qu'il était souhaitable que le Groupe de travail se réunisse à nouveau, mais il aura besoin d'un mandat clair et devra prendre en compte les résultats de la COP de la CDB à Nagoya. Mme Céspedes (Chili) a soutenu la position de Mme Lim et a indiqué que la situation financière était loin d'être favorable et que la Convention ne devait pas planifier des activités qui supposent une augmentation significative des ressources. Elle ne doit pas s'embarquer dans un programme de développement en concluant d'autres MdE. M. Lok (Pays-Bas) a déclaré qu'il trouvait le document difficile à parcourir et à comprendre. En outre, il a convenu que la sélection finale des activités ne devrait pas nécessairement se baser sur les quatre options présentées. Afin de respecter le mandat de la COP9, il a suggéré trois options distinctes avec chacune une direction claire (centralisation, régionalisation et un statu quo amélioré qui traiterait des problèmes les plus évidents et les plus faciles à corriger). Il a convenu que le Comité permanent devait fournir des instructions claires au Groupe de travail sur la manière de procéder et a demandé s'il y avait besoin d'assistance supplémentaire.

26. M. Biber (Suisse) a encouragé les Parties à effectuer leurs commentaires par le biais des représentants régionaux du Groupe de travail et du Comité permanent. Il a espéré pouvoir compter sur la présence de tous les membres du Groupe de travail lors de la prochaine réunion et sur l'assistance continue de l'équipe de soutien du Secrétariat.

27. Plusieurs représentants régionaux ont également offert leur soutien et d'autres ont réitéré le fait que les activités devaient être regroupées sous différentes options, tandis que M. Øystein Størkersen (Norvège) a mis en garde contre des changements radicaux alors qu'il y avait tellement de courants sous-jacents et de facteurs externes en jeu. Il a souligné le fait que la CMS devait travailler avec d'autres organisations sur les sujets communs. M. Trevor Salmon (Royaume-Uni) a mis en garde contre l'augmentation du nombre de personnes impliquées dans le processus à une phase aussi tardive alors que les choses devraient commencer à se préciser.

28. M. Biber (Suisse) a accueilli chaleureusement les offres d'assistance et a à son tour suggéré que la priorité était de traduire les documents révisés dans les deux autres langues de travail. Le document final pouvait être réduit en taille à 10 à 15 pages. Le Professeur Lee (ERIC) a convenu de reconfigurer les activités sous de nouvelles options. Il a indiqué que les Phases I et II avaient mis en lumière une quantité considérable d'informations et qu'il était maintenant question de les présenter de la manière la plus appropriée possible. Reconnaisant la situation financière délicate, il a suggéré une approche ciblée sur les modifications qui entraîneraient le maximum de bénéfices à moindre coût.

29. M. Duer (PNUE) a félicité ERIC et le Groupe de travail d'avoir si bien réalisé cette tâche difficile. L'objectif de cet exercice était d'améliorer le service rendu par le Secrétariat afin que les Parties garantissent les meilleurs résultats possibles pour les espèces migratrices. Il a mis en avant le fait que de nombreuses réformes étaient en cours dans le cadre d'autres processus au niveau des Nations Unies et a appelé les Parties à faire preuve de patience. Les AME liés aux produits chimiques ont travaillé pendant longtemps à l'amélioration des synergies et leurs efforts commencent à présent à porter leurs fruits. Une plus grande efficacité signifie de faire en sorte

que les ressources soient redirigées vers la mise en œuvre des activités plutôt que vers l'administration.

30. Mme Nickel (Allemagne) a proposé son soutien en matière de coûts de traduction et a affirmé que l'Allemagne pouvait fournir un lieu s'il n'y avait plus de place au Campus des Nations Unies.

Actions et Décisions

La consultation avec les Parties sur le projet de rapport de la Phase II sera achevée fin 2010.

Le Groupe de travail se réunira début février 2011 pour sa troisième réunion (dates provisoires : 3-4 février).

L'Allemagne a proposé son soutien pour la prochaine réunion du Groupe de travail.

ERIC révisera le rapport préliminaire à la lumière des commentaires (par ex. regroupement des activités) et établira un tableau des actions et un graphique avec les axes centraliser/décentraliser et coût élevé/coût faible afin d'aider à présenter les activités.

Les propositions de la Phase III seront rédigées en mars et avril pour être soumises aux membres du Comité permanent en mai.

6.b. Groupe de travail scientifique sur les voies internationales de migration

31. M. Taej Mundkur (Wetlands International et Conseiller scientifique de la CMS pour la faune asiatique) a présenté la troisième étude menée par le Groupe de travail du Conseil scientifique sur les voies de migration. Il a souligné le fait que le document présenté au Comité n'était qu'un avant-projet. Les documents pertinents sont CMS/StC37/Doc 8 rev 1 (Projet de rapport 3 sur les propositions concernant les options de mesures pour la conservation et la gestion des voies de migration des oiseaux migrateurs), Inf. 6 (rapport sur les progrès accomplis par le Groupe de travail du Conseil scientifique sur les voies internationales de migration) et Inf. 8 (études du Groupe de travail du Conseil scientifique sur les voies internationales de migration). Le Groupe de travail a cherché des membres au-delà de la Famille de la CMS et a obtenu l'expertise d'intérêts extérieurs.

32. Les deux premières études traitaient des instruments existants (sous l'égide de la CMS et dans le cadre d'autres forums) liés à la conservation des oiseaux et identifiant les menaces et les lacunes de connaissances et de couverture. La troisième étude constituait une synthèse des deux premières et indiquait de futures actions potentielles pour la CMS. M. Mundkur a exprimé sa gratitude à l'égard du gouvernement suisse, qui a promis d'apporter des financements pour une réunion du Groupe de travail en 2011, ainsi qu'à l'égard de la CMS et du gouvernement allemand, et de BirdLife International et Wetlands International qui ont tous deux soutenu le processus.

33. La première étude contenait une analyse de la couverture actuelle, montrant que la région Afrique-Eurasie était la mieux lotie, qu'il n'y avait aucune activité de la CMS menée en Amérique du Nord et que presque toutes les autres régions n'étaient pas suffisamment couvertes. Concernant les espèces, il n'existe presque aucun cadre officiel pour les oiseaux marins (autres que ceux répertoriés par l'ACAP) ou les passériformes. Les principaux problèmes sont le manque de financement, la non-participation de certains États clés de l'aire de répartition, le maintien de l'élan dans l'élaboration des actions, la perte et la fragmentation des habitats, l'utilisation non durable et la capture accessoire, le changement climatique, les maladies (en

particulier la grippe aviaire) et les espèces exotiques envahissantes. Les oiseaux passériformes posent un problème particulier car ils sont davantage dépendent des caractéristiques du paysage et sont donc moins susceptibles de bénéficier des liens avec le programme de zones protégées de la CDB.

34. En reconnaissant que les objectifs 2010 en matière de biodiversité n'avaient pas été atteints, il était clair que le statu quo était inacceptable et qu'il fallait développer de nouvelles actions. La question consistait à savoir si la CMS devait concentrer ses efforts sur les initiatives existantes, en ne rajoutant des tâches supplémentaires uniquement quand elle identifiait un besoin urgent, ou si elle devait continuer à étendre ses intérêts, à la fois sur les plans géographique et taxonomique. Le développement proactif d'autres instruments doit être combiné à une évaluation réaliste des structures les plus efficaces et les plus rentables. La préférence du Groupe de travail va clairement vers une coordination globale et simplifiée, basée sur des cadres administratifs et régionaux simples qui permettent de mettre en place une large couverture le plus rapidement possible. L'équilibre entre les différents MdE et les Plans d'action doit être repensé. L'auteur du rapport, le Professeur Colin Galbraith, avait jusqu'à fin février pour l'achever.

35. M. Lok (Pays-Bas) a exprimé ses inquiétudes quant au fait qu'une plus grande couverture et une meilleure harmonisation entraîneraient inévitablement davantage de demandes de financement. Il a accueilli favorablement l'idée d'adopter un cadre régional mais s'est demandé en quoi cela réglerait le problème de la perte et de la dégradation des habitats. M. Mundkur a expliqué que l'approche centrée sur le cadre traitait chaque menace au travers de Plans d'action. L'approche centrée sur le réseau de sites fonctionnait très bien dans les voies de migration d'Asie de l'Est et d'Australasie et traitait également le changement climatique et la gestion des habitats.

36. Mme Malta Qwathekana (Afrique du Sud) a demandé comment le processus sur les voies de migration et celui sur la Structure future étaient gérés en parallèle. M. Borja Heredia (Responsable scientifique et technique, Secrétariat PNUE/CMS) a répondu que les deux groupes de travail étaient gérés par différentes Résolutions et qu'ils travaillaient avec des emplois du temps et des mandats séparés, mais que le Groupe de travail sur les voies de migration devait contribuer au processus de la Structure future et que ce dernier devait prendre en compte les résultats du premier. M. Biber (Suisse) a travaillé dans les deux Groupes de travail, facilitant ainsi la communication et la coordination.

37. M. Paulo Domingos Paixão (Commission européenne) a accueilli favorablement le rapport d'étape. La Commission étudie régulièrement son travail afin de s'assurer qu'aucune action n'est dupliquée et l'évaluation des initiatives dans la région européenne est très utile. Par ailleurs, il a indiqué que la CDB avait fixé des objectifs pour certaines espèces avec moins d'exigences précises concernant les habitats.

38. M. Mundkur s'est félicité de la réaction positive du Comité. Il a déclaré que le Groupe de travail prévoyait de se réunir début 2011 et qu'il y aurait besoin de davantage de soutien afin de compléter la donation généreuse de la Suisse.

Actions et Décisions

Le Comité permanent a pris note du document et a demandé à ce que le travail à ce sujet continue.

6.c. Études des groupes taxonomiques

39. Mme Laura Cerasi (Responsable associée chargée de la collecte de fonds, Secrétariat PNUE/CMS) a expliqué que la Résolution 9.2 demandait que trois études soient menées en parallèle du processus de la Structure future. Ces études devaient cibler les mammifères

terrestres, les oiseaux et les animaux marins. L'Allemagne avait engagé 40 000 € mais les efforts du Secrétariat pour collecter davantage de fonds n'ont pas été fructueux et les ressources disponibles étaient insuffisantes pour entreprendre les trois études. L'offre du PNUE de 40 000 \$ venait tout juste d'être confirmée. Comme le Groupe de travail sur les voies internationales de migration menait des études pertinentes sur les oiseaux et que le processus émanant de la Résolution 8.22 traitait des mammifères marins, le Secrétariat a suggéré que toute nouvelle tâche commandée cible les mammifères marins et les tortues de mer.

40. M. Oliver Schall (Allemagne) a demandé si le travail devait continuer étant donné qu'il n'y avait aucune indication que le processus de la Structure future allait recommander de restructurer les instruments de la CMS au niveau de la taxonomie. M. Biber (Suisse) a affirmé qu'une approche ciblée sur la taxonomie n'avait pas été exclue et que, même si attribuer les contrats prendrait du temps, l'étude pourrait toujours contribuer aux délibérations sur la Structure future. Il ne comprenait pas pourquoi, lorsque les financements étaient apparemment disponibles, les contrats n'avaient pas été attribués. M. Lok (Pays-Bas) a déclaré que les études, même si elles étaient achevées plus tard que prévu, pourraient tout de même fournir des informations utiles, même si elles n'étaient pas présentées avant la COP.

Actions et Décisions

Il a été convenu d'utiliser les fonds disponibles pour mener des études sur les mammifères terrestres (première priorité) et les tortues de mer (seconde priorité).

Point de l'ordre du jour 7 : Plan stratégique de la CMS

7.a. Rapport sur les principales activités internationales depuis la dernière réunion du Comité permanent

41. M. Lenten (Secrétariat) a fait deux présentations, la première ciblée sur le Secrétariat et la seconde concernant la Structure future.

Secrétariat

42. Les principales activités entreprises depuis la dernière réunion du Comité permanent sont le recrutement, les efforts se concentrant sur l'Afrique, l'Arménie, le Brésil, la Chine, la Colombie, la République Dominicaine et la Fédération de Russie ; les arrangements pour la COP10 pour laquelle les dates et le lieu ont été convenus ; la Structure future ; les projets sur les antilopes Sahélo-sahariennes pour lesquels les travaux financés par le FFEM touchent à leur fin, les travaux financés par l'UE au Niger ont été prolongés jusqu'en 2012 et un million d'hectares dans la région du Termit seront désignés en tant que réserve ; les progrès concernant la mise en place de la Résolution 8.22 de la COP sur les impacts nuisibles de l'homme sur les cétacés et l'attribution du contrat pour une étude sur les captures accessoires lors de la pêche au filet maillant ; les réunions des signataires des MdE existants (phragmite aquatique, grue de Sibérie, antilope Saïga et oiseaux des prairies) et les négociations fructueuses du MdE sur les requins ; et enfin trouver une solution aux forts taux de mortalité des Saïgas.

43. Le MdE sur les tortues de mer pour l'Océan Indien et l'Asie du Sud-est affiche à présent fièrement 32 signataires et est à l'avant-garde du développement des outils de rapport en ligne. Le MdE est géré par une petite équipe de deux personnes basées à Bangkok. Le bureau des projets d'Abou Dhabi a été établi en juin 2009 sous la direction de M. Lahcen El Kabiri et a entraîné la mise en place des MdE sur les rapaces et les dugongs. La première réunion des signataires du MdE sur les dugongs s'est tenue en octobre à Abou Dhabi.

44. ASCOBANS avait un Secrétariat commun avec la CMS depuis 2007. Parmi les évènements récents l'on peut citer la 17^{ème} réunion du Comité consultatif, la 6^{ème} réunion du

Groupe Jastarnia et la réunion annuelle de la Société européenne des cétacés. Le Comité consultatif a approuvé le Plan de communication, d'éducation et de sensibilisation du public (CEPA).

45. L'Accord Gorille a été conclu en octobre 2007. Son secrétariat par intérim était fourni par la CMS. Les six Parties avaient convenu d'apporter une contribution annuelle de 3 000 € mais aucune de ces contributions n'a été reçue à ce jour ; l'Accord dépend donc entièrement des donations volontaires. La première réunion du Comité technique a été prévue provisoirement pour mars 2011 et la seconde Réunion des Parties se tiendra conjointement à la COP10.

46. 2011 sera l'« Année de la chauve-souris », avec une campagne ciblée sur l'Europe la première année et internationale l'année suivante. Un atelier sur le renforcement des capacités a été organisé avec succès au Panama conjointement avec le point focal de l'AME du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Le troisième tour du Prix récompensant les travaux de recherche avait été annoncé et un prix de 10 000 € sera remis par la compagnie aérienne allemande Lufthansa.

47. En outre, la 16^{ème} réunion du Conseil scientifique a eu lieu et plus de 60 conseillers y ont participé. Les sujets traités étaient entre autres les espèces de poisson d'eau douce, le changement climatique, la perte d'habitat et les corridors et réseaux écologiques, les débris marins et les voies de migration.

48. Mme Lim (Philippines) a suggéré que la CMS pourrait tirer bénéfice de collaborer avec des initiatives d'Océanie et de la région ASEAN, telles que le Triangle de corail. Mme Mrema (Secrétaire exécutive) a affirmé que la CMS collaborait avec le PROE aux Samoa et espérait nommer là-bas un responsable pour une période d'essai d'un an ; par ailleurs, grâce à sa présence à Bangkok, la CMS travaille au recrutement de nouvelles Parties dans la région.

49. Mme Thiam (Sénégal) a souligné l'importance du travail effectué dans le cadre du MdE sur les tortues de l'Atlantique depuis le bureau du SINEPAD à Dakar. Ce MdE bénéficierait de davantage de soutien s'il améliorait son profil.

Actions et Décisions

La Réunion a pris note du rapport du Secrétariat.

Développement futur

50. M. Lenten a mis en avant les efforts entrepris par le Secrétariat en vue d'améliorer les synergies, en organisant des réunions consécutives lorsque c'était possible, en coopérant avec EUROBATS pour l'Année de la chauve-souris, en assistant le Bureau de Ramsar au travers de missions consultatives et en menant des campagnes communes de recrutement, telles que la récente tournée des pays africains.

51. M. Lenten a indiqué que le Secrétariat était relativement petit et que 60% de son budget était consacré aux salaires, les réunions (par exemple, du Comité permanent et du Conseil scientifique) accaparant une grande partie du reste. Il existe peu de ressources pour gérer et mettre en œuvre les 15 MdE gérés directement par le Secrétariat. En supposant qu'un administrateur puisse gérer la responsabilité de quatre MdE et que chaque MdE dispose d'un capital de lancement de 50 000 € par an, le Secrétariat aurait besoin de 2 millions d'euros supplémentaires par an afin de gérer ces instruments de manière adéquate. L'Allemagne et la Finlande ont tous les deux décidé de fournir un JEA chargé de la coordination des MdE en Asie centrale et en Afrique. Bien que la nomination de JEA constitue une excellente solution à court terme, ces derniers ne restent en poste que 2-3 ans ; après cela, les capacités créées disparaissent à moins que ces postes ne soient remplacés par un nouveau JEA ou des emplois fixes.

52. Le Secrétariat a examiné une proposition visant à introduire un niveau minimum de contribution, en conformité avec d'autres AME. Des premiers sondages ont indiqué qu'établir un minimum de 2000 € serait acceptable, et même bienvenu, étant donné que les petits montants coûtent plus cher à administrer et transférer qu'ils ne valent (les Parties à 0,001% à l'échelle de l'ONU ne devaient payer que 45 € en 2010). À la lumière des problèmes susmentionnés, le Secrétariat a travaillé à la rédaction d'une proposition de budget montrant qu'une augmentation de 25% serait nécessaire afin d'atténuer certaines des difficultés.

53. La CMS pourrait puiser dans d'autres sources de fonds en coopérant encore davantage avec d'autres AME. La CDB a reçu une promesse de 5 millions de dollars du Japon pour un renforcement des capacités. La CMS continuera à travailler avec les ONG et à recevoir des avantages en nature de leur part (par exemple, la WDCS) et elle construira des partenariats avec le secteur privé (par exemple, RWE).

54. Des propositions sont examinées afin de passer de COP triennales à des COP quadriennales. Par ailleurs, le Conseil scientifique, qui serait encore plus coûteux à gérer si toutes les Parties nominaient un expert comme elles en sont autorisées, pourrait être organisé différemment (par exemple, réduire sa taille en ayant des conseillers régionaux en plus des experts nommés par la COP).

55. Des innovations ont été exigées dans la manière de gérer les MdE, car plusieurs autres instruments similaires sont en cours. Le format actuel n'est plus durable et soit les instruments doivent être révisés soit il faut trouver une Partie prête à agir en tant que champion ou principal sponsor (comme ce fut le cas d'Abou Dhabi pour les MdE sur les dugongs et les rapaces).

56. M. Lenten s'est employé à indiquer les premières idées concernant un site Internet commun pour la Convention et les Accords basés à Bonn. Les Secrétariats sont handicapés par le fait qu'ils n'ont pas d'informaticien ou de spécialiste du web et que les sites actuels sont plutôt désuets, utilisant le format HTML plutôt qu'un système de gestion du contenu. Chaque organisation conserverait son identité et serait responsable de sa partie du site. Ce dernier serait réorganisé afin d'accueillir les profils des pays et des portails en ligne sur l'établissement des rapports et les éléments en français et en espagnol seraient améliorés. Le coût estimé pour relancer la présence sur Internet est situé entre 80 000 € et 150 000 €.

57. En outre, la mise en place d'une unité commune d'information et de renforcement des capacités pour les membres de la Famille de la CMS basés à Bonn a été examinée. Cela nécessiterait un mécanisme d'adhésion de la part des Accords.

58. M. Salmon (Royaume-Uni) a salué les efforts visant à intégrer la Famille de la CMS et à construire une identité institutionnelle. Il a cité les exemples de bonnes pratiques de l'ACAP et a demandé si le reste de la Famille de la CMS pouvait en tirer des leçons. M. Lenten (Secrétariat) a répondu que, comme l'ACAP n'était ni basé à Bonn, ni géré par le PNUE, il ne serait probablement pas directement impliqué. M. Lok (Pays-Bas) a déclaré que les programmes Internet étaient maintenant en libre service et qu'ainsi le transfert de HTML à un système de gestion du contenu ne devrait pas être trop coûteux. Il a exprimé son inquiétude quant à la proposition du Secrétariat d'augmenter le budget de 25% lors de la COP, étant donné que de nombreuses administrations nationales devaient faire face à des réductions de 30%. Il a demandé à ce que d'autres options soient également présentées. M. Lenten a convenu d'en présenter d'autres, mais a insisté sur le fait que des options de gel et de croissance modérée indiqueraient clairement les limites du Secrétariat.

59. Mme Qwathekana (Afrique du Sud) a suggéré que les résolutions et recommandations de la COP contiennent une référence au personnel et autres ressources nécessaires à leur mise en

place. Par ailleurs, elle craint qu'une contribution minimale fixée à 2000 € dissuade les pays que la CMS tente de recruter dans sa région. M. Lenten a affirmé que l'expérience d'AEWA, qui avait introduit une souscription minimale, était positive.

60. Mme Monika Lesz (Pologne) a suggéré que les instruments inactifs soient suspendus ou supprimés. M. Lenten a trouvé que cette proposition avait du mérite, en particulier du fait qu'avec le temps, les circonstances et les priorités changent et il serait donc judicieux de redéployer les ressources là où elles sont le plus nécessaires.

61. M. Nasir (Pakistan) a indiqué que les NBSAP originales adoptés sous l'égide de la CDB étaient à présent vieux de plus de dix ans et ne prenaient pas totalement en compte les besoins de la CMS. Il a demandé s'il était possible que la CMS donne des recommandations sur la manière dont les NBSAP révisés pourraient mieux traiter ses objectifs.

62. M. Lenten a déclaré que, lorsque la COP demandait la création de nouveaux instruments, elle devait accepter le fait que des ressources soient nécessaires à sa mise en œuvre. La CDB a reçu de nombreuses promesses et la CMS, qui met en place des mesures pratiques sur le terrain et contribue ainsi directement à la conservation de la biodiversité, a besoin des ressources adéquates.

63. En conclusion, Mme Mrema (Secrétaire exécutive) a déclaré que, grâce aux efforts du Professeur Oteng-Yeboah, la COP de la CDB avait convenu de nouveaux objectifs qui nécessitent que les NBSAP soient révisés et reconnu que les NBSAP soient utilisés comme cadre pour la mise en place de toutes les AME pertinentes, dont la CMS. Un processus allait débuter en décembre 2010 en Arabie et la CMS devrait décider de quels outils et ressources ses points focaux nationaux auraient besoin afin de profiter au mieux des opportunités et de garantir que la CMS bénéficie des financements supplémentaires accordés à la CDB à Nagoya pour la révision et la mise à jour des NBSAP.

Actions et Décisions

Le Secrétariat préparera un projet de directives à l'attention des points focaux nationaux sur la manière dont les NBSAP doivent être rédigés afin de prendre en compte la conservation des espèces migratrices, pertinente pour la CMS et ses instruments.

Le Secrétariat proposera plusieurs propositions de budget destinées à être examinées lors de la COP.

7.b. Contribution du Secrétariat de la CMS à la mise en place du Plan stratégique de la CMS 2006-2011

64. M. Marco Barbieri (Responsable des conventions, Secrétariat PNUE/CMS) a présenté le Document CMS/StC37/9.Rev.1, expliquant que le Secrétariat rendait régulièrement des comptes auprès du Comité permanent et de la COP sur la mise en place du Plan stratégique. Ce rapport ne couvrait que les activités entreprises ou soutenues par le Secrétariat. Ce dernier a demandé des commentaires sur le format du rapport, en particulier sur la présentation des informations et le niveau de détails contenus.

65. Mme Courouble (France) a demandé à ce que des colonnes soient ajoutées au tableau afin d'indiquer un calendrier et les responsabilités au Secrétariat. M. Lok (Pays-Bas) a commenté sur le fait que certaines activités contenaient des informations financières alors que d'autres non, et il a suggéré l'ajout d'un code de couleurs indiquant le niveau de priorité. M. Salmon (Royaume-Uni) a signalé les chevauchements avec le Plan de travail (Inf 2) et a demandé s'il était possible de fusionner les deux documents. M. Lenten a préféré garder le Plan de travail en tant que document séparé car il est utilisé comme outil de gestion interne.

Actions et Décisions

Le Secrétariat modifiera le format du rapport tel que demandé.

7.c. Progrès accomplis concernant les instruments en cours de développement

66. M. Barbieri (Secrétariat) a présenté le Document CMS/StC37/4 Rev.1, rappelant au Comité que, bien que la Résolution 9.2 adoptée lors de la COP9 ait décidé de cibler les activités entreprises au cours du triennat sur la mise en œuvre et l'opérationnalisation des instruments existants, elle autorisait à poursuivre le développement de huit instruments déjà en cours à l'époque de la COP9. Le document préparé par le Secrétariat visait à fournir de manière synthétique et sous forme de tableau des informations sur les progrès accomplis concernant le développement des divers instruments et les recommandations du Secrétariat sur le travail faisable à court terme, jusqu'à ce que la COP10 et la conclusion du processus de la Structure future communiquent davantage de directives. Les progrès varient et dépendent dans une large mesure du montant des contributions volontaires et des ressources techniques reçues des Parties et autres parties prenantes.

67. Mme Nickel (Allemagne) a déclaré que, selon elle, le projet de la Voie de migration d'Asie centrale (CAF) pouvait être relié à l'AEWA et qu'une réunion pouvait être tenue juste après la 5^{ème} Réunion des Parties d'AEWA, en 2012. Elle a convenu que c'était une bonne idée d'organiser la prochaine Réunion des Parties sur les Gorilles à Bergen, lors d'une réunion liée à la COP, et a compris qu'il n'y avait pas assez de chevauchements pour justifier une fusion entre la proposition de MdE sur l'éléphant d'Afrique centrale et le MdE existant en Afrique de l'ouest. Au lieu de cela, il serait peut-être plus logique de le relier à l'Accord Gorille.

68. Le Professeur Oteng-Yeboah (Ghana) a accueilli favorablement l'attention donnée aux ongulés Sahélo-sahariens, aux chauves-souris sub-sahariennes et aux éléphants d'Afrique centrale. Il a émis l'espoir que davantage de choses soient faites pour les chauves-souris sub-sahariennes avant la COP10 en ralliant les États de l'aire de répartition et les parties prenantes.

69. Mme Mrema (Secrétaire exécutive) a déclaré que le Secrétariat avait besoin de directives claires car la COP précédente avait cherché à progresser en développant de nouveaux instruments tout en cherchant à davantage simplifier en lançant le processus de la Structure future. Elle a suggéré qu'à l'avenir, afin d'éviter la répétition des problèmes de ressources expérimentés actuellement, tous les MdE soient développés avec un montage financier intégré.

70. M. John Mshelbwala (président, Conseil scientifique) a rappelé le contexte de l'éléphant d'Afrique de l'ouest et centrale : une proposition avait été faite lors de la COP6 pour mener une action commune car, en comparaison à l'Afrique de l'est et du sud, peu de mesures avaient été prises. À l'époque de la COP9, il était devenu évident que cette espèce avaient des problèmes complètement différents en Afrique de l'ouest et centrale et que combiner un instrument d'Afrique centrale avec l'instrument existant ne serait pas judicieux. Mme Thiam (Sénégal) a recommandé à ce que les efforts soient poursuivis afin d'établir un MdE pour les éléphants d'Afrique centrale, en tirant parti, le cas échéant, de l'expertise de l'UICN, et a exprimé l'espoir que cet MdE soit conclu lors de la COP.

71. M. Størkersen (Norvège) a identifié le manque de ressources comme étant le principal problème et a enjoint la Convention à ne pas entreprendre plus d'activités qu'elle ne peut en gérer. Il est possible d'avancer sur les initiatives en cours de développement en déterminant si elles peuvent être mises en œuvre (telles que le projet CAF en le combinant avec AEWA). Les initiatives ciblées sur une espèce semblent être un luxe que la CMS ne peut s'offrir au vu des circonstances actuelles et la CMS devrait éviter le piège de lancer des initiatives sans aucune ressource pour les mettre en place, le MdE sur les requins en étant un exemple concret.

72. M. Biber (Suisse) a déclaré que, selon lui, le processus de la Structure future ne devait pas geler complètement le développement de la Convention.
73. Mme Courouble (France) a rappelé que la COP9 avait explicitement demandé à ce que les instruments qui en étaient à un stade avancé des négociations soient conclus. Le travail sur l'éléphant d'Afrique centrale doit être poursuivi de la même manière et les signataires potentiels doivent commencer à examiner les implications financières dès maintenant afin d'éviter de répéter les erreurs de l'Accord Gorille.
74. Mme Céspedes (Chili) a convenu du fait que le travail préparatoire concernant l'instrument sur l'éléphant d'Afrique centrale devait se poursuivre et a ajouté qu'il était peu probable qu'il puisse se développer assez rapidement pour être adopté et mis en œuvre avant la COP.
75. M. Salmon (Royaume-Uni) a approuvé mais a signalé qu'il existait d'autres forums exerçant dans le domaine de la conservation, tels que la CITES, avec lesquels la CMS devrait collaborer.
76. Mme Lesz (Pologne) a convenu avec la Norvège du fait que tous les instruments non finalisés devraient être suspendus jusqu'à ce que le processus de la Structure future soit achevé.
77. M. Lok (Pays-Bas) a soutenu la Norvège et a suggéré que le tableau dans le document comporte une colonne supplémentaire présentant des approches alternatives aux nouveaux instruments de la CMS.
78. Mme Lim (Philippines) a souligné l'urgence à mener des actions concernant les tortues de mer dans le Pacifique et a affirmé que la CMS tirerait avantage à travailler étroitement avec l'Initiative du Triangle de corail, tout comme elle avait bénéficié à travailler avec le PROE. Le conseiller de la CMS pour l'Asie, basé à Bangkok, pourrait également jouer un rôle.
79. Le Professeur Oteng-Yeboah (Ghana) s'est opposé à une suspension intégrale du développement des MdE, indiquant que des contributions volontaires affectées (comme celle de Monaco pour une analyse des écarts pour l'éléphant d'Afrique centrale) avaient été effectuées.
80. Mr. Størkersen (Norvège) a mis en avant le fait que la CITES consacrait beaucoup de temps et de ressources (dont deux employés à plein temps) aux questions liées aux éléphants et, comme la CMS et la CITES ont un mémorandum de coopération, les deux conventions devraient collaborer et la CMS ne devrait pas se précipiter à créer un MdE séparé.
81. M. Barbieri (Secrétariat) a approuvé la suggestion d'ajouter une colonne au tableau comportant les approches alternatives possibles à un instrument de la CMS autonome, mais a voulu clarifier les choses en expliquant que le document ne supposait pas dans tous les cas qu'un nouvel instrument de la CMS était la seule alternative et prévoyait par exemple la possibilité de rattacher de nouveaux instruments à d'autres existants. La valeur ajoutée et la durabilité financière doivent être les deux principales considérations à prendre en compte lors du développement de tout nouvel accord ou MdE. Concernant les éléphants d'Afrique centrale, le travail préliminaire, tel que la mise en place d'un groupe de travail et l'analyse des écarts, va se poursuivre mais le Secrétariat n'est toujours pas parvenu à organiser une réunion de négociation internationale. Il a exprimé son accord avec les commentaires sur la CITES et a indiqué que le travail sur les éléphants constituait le principal sujet de collaboration entre les deux Conventions.
82. Le Comité a donné son aval au document du Secrétariat, notant que, dans l'ensemble, les efforts visant accomplir de grandes avancées seraient suspendus jusqu'à la COP10. Par ailleurs, le Comité a accueilli favorablement l'achèvement du MdE sur les requins et attend l'achèvement

imminent de l'Accord sur l'Outarde houbara, qui n'a aucune implication financière pour la Convention mère. L'instrument sur la tortue du Pacifique attend le retour du PROE. L'Accord sur la chauve-souris africaine se poursuit avec des ateliers communs avec l'OAA et il y a peu de chances qu'il y ait une réunion de négociation intergouvernementale dans un futur proche. La suggestion selon laquelle les futurs instruments soient soumis à une analyse des écarts et que davantage d'attention soit portée aux enjeux financiers (par exemple, la garantie de contributions volontaires ou un pays désigné « champion ») a été acceptée.

83. M. Biber (Suisse) a demandé des clarifications sur les mesures du Secrétariat concernant la collecte de fonds pour de nouveaux instruments car il ne se rappelait pas avoir reçu de demandes de financement. Ces instruments qui en sont à un stade avancé pourraient être considérés prioritaires pour recevoir des financements et être achevés en 2011. M. Barbieri (Secrétariat) a déclaré que des contributions avaient été demandées pour des initiatives spécifiques plutôt que de lancer un appel de fonds général. Certaines initiatives en étaient encore à des stades préliminaires où il n'y avait pas besoin d'organiser de réunion, ce qui tendait à être l'élément le plus coûteux en général. En outre, le Secrétariat a essayé de cibler des donateurs susceptibles d'avoir un intérêt dans le projet.

Actions et Décisions

Le Secrétariat doit avancer sur les instruments en cours de négociation selon les besoins.

Le Secrétariat doit réviser le document comme demandé pour la présentation lors de la COP.

Les futurs instruments doivent être testés au niveau de leur durabilité financière, soumis à une analyse des écarts et, le cas échéant, reliés voire fusionnés avec des instruments existants.

7.d. Évaluation de la mise en place du Plan stratégique 2006-2011 et e. élaboration du nouveau Plan stratégique

84. Ces deux sujets ont été présentés par Mme Mrema (Secrétaire exécutive), qui a présenté le Document CMS/StC37/10 Rev. 1. La CMS a eu trois Plans stratégiques couvrant les périodes 1995-2000, 2001-05 et 2006-11. Le Plan stratégique 2006-2011 prévoyait une évaluation trimestrielle de sa mise en place à conduire par le Comité permanent ou, si les ressources le permettaient, par un évaluateur externe. La COP8 avait demandé une évaluation qui avait été présentée lors de la COP9. Toutefois, la COP9 n'avait pas donné de mandat précis pour l'élaboration d'un nouveau Plan pour la prochaine période (2012-17). Étant donné le besoin de lier le nouveau Plan stratégique aux résultats du processus de la Structure future, le Comité permanent avait convenu lors de sa 36^{ème} réunion que le Plan actuel soit prolongé avec quelques ajustements jusqu'à 2012. Cela permettrait à la COP10 de mettre en marche le processus de rédaction du nouveau Plan pour la période 2013-17.

85. Néanmoins, le Secrétariat proposait à présent que le Plan actuel soit prolongé encore davantage (jusqu'en 2014) afin qu'un Plan entièrement rénové soit présenté lors de la COP11, en prenant en compte intégralement le processus de la Structure future. La tâche d'élaborer le Plan pourrait être confiée à un Groupe de travail intersession mis en place lors de la COP10 et pourrait bénéficier de l'assistance de consultants externes.

86. Le Professeur Oteng-Yeboah (Ghana) et Mme Céspedes (Chili) ont tous les deux soutenu l'approche proposée par le Secrétariat, mais M. Lok (Pays-Bas) a demandé pourquoi le Comité révisait quelque chose qui n'avait été décidé que l'année précédente. Le Groupe de travail sur la Structure future avait examiné en détails les pratiques et les accomplissements passés ; le travail de révision de l'ancien Plan stratégique avait donc déjà été réalisé dans une large mesure.

Mme Mrema (Secrétaire exécutive) a souligné le fait que le Plan stratégique couvrait davantage d'activités que la Structure future, qui est fortement ciblée sur le Secrétariat et les arrangements institutionnels.

87. M. Biber (Suisse) a ajouté que, bien que le Groupe de travail sur la Structure future doive « prendre en compte » le Plan stratégique, entreprendre une étude approfondie ne faisait pas partie de ses tâches. Il a soutenu l'idée d'utiliser la période intersession entre la COP10 et la COP11, lors de laquelle les résultats du processus de la Structure future seront connus, pour élaborer le nouveau Plan. Par ailleurs, les objectifs fixés par la COP de la CDB devraient être pris en compte lorsqu'ils sont pertinents pour la CMS. Son expérience en tant que président du Groupe de travail responsable du Plan stratégique actuel lui a appris que l'aide de consultants externes était très précieuse.

88. Mme Nickel (Allemagne) a convenu du fait que l'extension du Plan actuel jusqu'en 2014 constituait une solution pratique. La CMS doit garder une certaine flexibilité à court terme du fait d'autres facteurs, tels que la Structure future et les réformes du système des Nations Unies. Elle a également soutenu l'idée qu'un Groupe de travail avec un mandat précis pour élaborer le nouveau Plan stratégique soit établi pendant la COP10.

Actions et Décisions

Le Secrétariat rédigera une Résolution pour la COP10 établissant un Groupe de travail visant à élaborer le Plan stratégique 2015-20 et la soumettra à l'approbation des membres du Comité permanent.

Le Secrétariat signalera à la COP les ajustements nécessaires pour que le Plan 2006-11 soit opérationnel pendant 3 années supplémentaires.

L'étude du plan stratégique actuel (prolongé) sera menée pendant la période intersession entre les COP 10 et 11.

Point de l'ordre du jour 8 : Rapport sur les activités intersessions clés des Accords de la CMS depuis décembre 2009

89. Le président a invité le Secrétariat à présenter des rapports sur les activités entreprises par les Accords sous l'égide de la CMS. M. Lenten, en tant que Secrétaire exécutif d'AEWA, a transmis les salutations de M. Andreas Streit, Secrétaire exécutif d'EUROBATS, qui participait à un atelier en Afrique du Sud et a ensuite rendu compte des accomplissements récents d'AEWA.

AEWA

90. Le projet « Wings over Wetlands », d'un coût de 12 millions de dollars, a été terminé et analysé par un évaluateur indépendant et l'évaluation initiale semble positive, en particulier concernant le kit de formation et l'outil de réseaux de sites critiques. L'une des critiques a été qu'une trop grande partie des financements est arrivée à la fin du projet. La France avait financé un poste de consultant pour le coordinateur de l'Initiative africaine, poste auquel avait été nommée Mme Evelyn Moloko. AEWA avait fêté son 15^{ème} anniversaire lors d'un colloque à La Haye, qui s'était terminé par une déclaration et la publication d'un livre sur l'histoire et les origines de l'Accord.

ASCOBANS

91. Mme Frisch (Secrétariat) s'est référée au Document CMS/StC37/Inf 12.2. La 17^{ème} Réunion du Comité consultatif s'était tenue en octobre 2010 et un certain nombre de projets de

conservation et de recherches avaient été entrepris ou approuvés, dont le développement d'une base de données en ligne commune avec HELCOM, des évaluations des risques de collision avec un navire et des inventaires des cétacés dans les eaux russes de la mer Baltique. Un consultant sera nommé en 2011 afin de coordonner le Plan de la mer du Nord pour les marsouins communs, financé par une contribution volontaire allemande. Un Plan de communication, d'éducation et de sensibilisation du public (CESP) avait également été adopté pour l'Accord. Plusieurs groupes de travail thématiques avaient été mis en place pour traiter de sujets tels que la capture accessoire et les bruits sous-marins et ont permis une collaboration entre la CMS, ASCOBANS et d'autres. Par ailleurs, ASCOBANS prévoyait d'organiser un atelier commun avec ACCOBAMS sur les polluants et leurs effets sur les cétacés pendant la Réunion annuelle de la Société européenne des cétacés en mars 2011. Les Parties d'ASCOBANS étaient très impliquées dans le processus de la Structure future de la CMS et examineront les ramifications de la décision de la Réunion des Parties d'ACCOBAMS d'étendre la zone visée par l'accord à des eaux déjà couvertes par ASCOBANS.

ACCOBAMS

92. Mme Mrema (Secrétaire exécutive) a présenté les excuses de Mme Marie-Christine Grillo-Compulsione, Secrétaire exécutive d'ACCOBAMS. Mme Mrema a rendu compte de la Réunion des Parties d'ACCOBAMS, qui s'est tenue un peu plus tôt dans le mois, au cours de laquelle les Parties ont convenu d'étendre la zone visée par l'accord afin d'inclure toutes les eaux du Portugal et d'Espagne continentaux, chevauchant ainsi les zones d'ASCOBANS dans l'Atlantique. En termes d'espèces prises en charge, ASCOBANS ne traite que les petits cétacés alors qu'ACCOBAMS s'occupe de toutes les espèces de cétacés présentes dans sa zone. La France est un État de l'aire de répartition et une Partie des deux Accords alors que l'Espagne et le Portugal sont des États de l'aire de répartition des deux mais Parties seulement d'ACCOBAMS. Le souhait de l'Espagne et du Portugal d'être Parties d'un seul Accord couvrant tous les cétacés est compréhensible mais les Parties d'ASCOBANS avaient, lors du Comité consultatif d'octobre, remis en question le calendrier de la proposition à la lumière du processus de la Structure future et avaient demandé en vain à reporter l'extension. La France et le Maroc avaient également tous les deux indiqué avoir des doutes à ce sujet. L'amendement devait toujours être ratifié par les Parties d'ACCOBAMS et ne prendrait effet que lorsque 16 d'entre elles l'auraient fait. Le chevauchement a des conséquences juridiques affectant les problèmes de gouvernance. Néanmoins, les Parties d'ACCOBAMS avaient appelé à une plus grande collaboration avec ASCOBANS et avaient évoqué la possibilité de fusionner les deux instruments.

93. En réponse à la question de l'auditoire sur la capacité d'ASCOBANS à couvrir les grands cétacés et aux répercussions potentielles d'une telle extension, Mme Frisch (Secrétariat) n'entrevoit aucun problème pour ASCOBANS concernant ses relations avec la Commission baleinière internationale (CBI) si l'Accord venait à étendre sa couverture à tous les cétacés. ACCOBAMS a parfaitement collaboré avec la CBI. Bien qu'ASCOBANS n'envisageait pas de manière active une extension de son échelle d'espèces pour le moment, il avait tout de même un groupe de travail informel traitant des sujets liés aux grands cétacés.

Accord Gorille

94. Mme Melanie Virtue (Responsable des liaisons inter agences, Secrétariat PNUE/CMS) a indiqué que l'Accord avait six Parties et dix États de l'aire de répartition. Malheureusement, aucune contribution n'avait pour le moment été reçue sur les 3000 € évalués par Partie.

95. L'Année du Gorille (YOG) en 2009 avait été un succès, avec plus de 200 articles publiés dans la presse en plusieurs langues et des milliers de références sur Internet. Le PNUE avait publié un rapport intitulé « The Last Stand of the Gorilla », financé par la France dans le cadre de

sa contribution à la YOG, qui s'est révélé être la production du PNUE la plus populaire avec 8,5 millions de visiteurs sur sa page Internet.

96. Avec l'aide d'une contribution volontaire de Monaco, il a été proposé d'organiser la première réunion du Comité technique à Kigali, au Rwanda en mars 2011. Mme Mrema (Secrétaire exécutive) a mis en avant le fait que le gorille était une espèce emblématique, que les pays de l'aire de répartition où il se trouve étaient tous des pays en développement et que, par conséquent, l'Accord avait besoin de soutien externe. M. Størkersen (Norvège) espérait que les gorilles pourraient bénéficier de l'augmentation des financements pour les NBSAP sous l'impulsion de la CDB et du FEM. M. Nasir (Pakistan) a enjoint la CMS à faire pression sur les États de l'aire de répartition afin de s'assurer que les gorilles bénéficient de stratégies nationales et que les programmes d'élevage en captivité soient soutenus. M. Salmon (Royaume-Uni) a regretté que l'Accord Gorille progresse lentement et a demandé à ce que des leçons soient tirées. Il souhaite que les États de l'aire de répartition prennent les commandes et craint qu'une dépendance à des donateurs tiers soit perçue comme une interférence externe.

97. M. Lenten pense qu'une partie du problème tient au manque de personnel dont la tâche principale consiste à s'occuper de l'Accord Gorille. Mme Virtue, qui supervisait l'Accord, avait beaucoup d'autres devoirs en tant que responsable des liaisons inter agences.

98. Le Professeur Oteng-Yeboah (Ghana) a demandé au Comité permanent de lui donner, ainsi qu'au président du Conseil scientifique, autorité pour approcher les Parties et les États de l'aire de répartition de l'Accord Gorille et les encourager à payer leur contribution. Le Comité a approuvé.

Actions et Décisions

Le Prof. Oteng-Yeboah et M. Mshelbwala contacteront les Parties de l'Accord Gorille pour les encourager à payer leur contribution.

EUROBATS

99. En l'absence de M. Streit, Mme Virtue (Secrétariat) a rendu compte des résultats de la sixième Réunion des Parties d'EUROBATS, qui s'est tenue à Prague en septembre. Dix-huit résolutions ont été adoptées et la zone visée par l'accord étendue à l'Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Des observateurs venus d'Israël, de Jordanie, du Maroc et de la République arabe syrienne y ont participé.

100. L'« Année de la chauve-souris » a été lancée au cours de la réunion. La campagne sera menée en collaboration avec la CMS ; elle sera ciblée sur l'Europe en 2011 et aura une approche plus internationale en 2012. Une histoire sur les effets des feux de forêts en Russie avait reçu une attention médiatique considérable dans le monde entier et des recherches ont montré que les chauves-souris européennes représentaient l'une des seules réussites des objectifs de 2010 en matière de biodiversité. Trois professeurs éminents ont accepté de devenir ambassadeurs de l'« Année de la chauve-souris » (les professeurs Tuttle, Racey et Medellín) et EUROBATS travaillait avec l'OAA sur une série d'ateliers en Afrique.

Bureau de projet d'Abou Dhabi (MdE sur les rapaces et les dugongs)

101. M. Lahcen El Kabiri (Coordinateur exécutif, Bureau de projet de la CMS à Abou Dhabi) a présenté le Document CMS/StC37/Inf 13, un rapport sur les activités de son Bureau. Il a indiqué que l'accord conclu avec les donateurs des autorités d'Abou Dhabi avait été signé et que l'accord de siège accordant des privilèges diplomatiques suivrait bientôt. En outre, le budget sera bientôt étudié. Les agences de l'ONU basées à Abou Dhabi (principalement du PNUD) prévoyaient une retraite commune et le personnel du Bureau de projet de la CMS y participera.

102. Concernant l'Accord sur les rapaces, l'offre de poste P4 avait été republiée suite au récent départ de la personne en charge. L'élan a été quelque peu perdu mais M. El Kabiri était confiant qu'il serait vite regagné aussitôt le poste pourvu. Des directives ont été transmises sur la manière d'élaborer les stratégies nécessaires dans le cadre du MdE pour les rapaces et 75% des stratégies ont été reçues. Il a été convenu d'organiser la première Réunion des Signataires en 2012. Avant cela, il a été prévu de mettre en place un atelier et des négociations étaient en cours concernant le lieu.

103. Dans le cadre du MdE sur les dugongs, une série d'ateliers régionaux ont été organisés (en Thaïlande, en Australie, à Madagascar et à Abou Dhabi) et ont attiré des centaines de participants, dont deux ministres. Cinq nouveaux pays ont signé le MdE et des progrès ont été accomplis dans la mise en place du plan de travail.

104. Le Bureau de projet d'Abou Dhabi représente une opportunité d'améliorer le profil de la Convention dans la région et auprès des pays arabes et M. El Kabiri participera à la réunion de la Ligue arabe au Caire afin de soulever des sujets de préoccupation chers à la CMS.

Actions et Décisions

Le Secrétariat enverra à tous les points focaux nationaux l'offre de poste P4 pour le poste sur les rapaces à Abou Dhabi.

105. M. Salmon (Royaume-Uni) a demandé pourquoi il n'y avait aucun rapport sur l'Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels (ACAP). M. Lenten (Secrétariat) a déclaré que tous les Accords de la famille de la CMS devaient soumettre un rapport. Mme Lim (Philippines) a affirmé que le rapport régional de l'Océanie contenait des contributions de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, à défaut du Secrétariat de l'ACAP, décrivant les activités entreprises dans le cadre de cet Accord.

Point de l'ordre du jour 9 : Ressources

9.a. Main d'œuvre et organisation du Secrétariat – recrutement du personnel

106. M. Lenten (Secrétariat) a fait une présentation illustrée de la main d'œuvre du Secrétariat. Tous les postes étaient à présent pourvus, sauf celui de Secrétaire exécutif adjoint, pour lequel les recommandations du comité de sélection étaient analysées par le siège du PNUE, et deux postes administratifs G4 à temps partiel, pour lesquels des entretiens ont été réalisés.

107. Au cours de l'année écoulée, le poste de Responsable scientifique et technique a été occupé par M. Borja Heredia, l'ancien Conseiller scientifique de l'Espagne. Le poste de Responsable technique associé est pourvu par Mme Aline Kühn et le poste de Responsable associé en charge des partenariats et des collectes de fonds est occupé par Mme Laura Cerasi. Deux membres du personnel sont partis à UNFCCC, à savoir M. Liam Addis (Assistant en charge des accords) et M. Ricardas Patiejunas (Assistant en charge des finances). M. Addis a été remplacé par Mme Linette Eitz Lamare et le poste de cette dernière a été partagé en deux postes à temps partiel, comme mentionné ci-dessus. M. Patiejunas a été remplacé temporairement par M. Charles Kihunyu, qui venait du siège du PNUE. En tout, la CMS avait 25 postes, dont cinq à temps partiels et cinq dans le département de l'administration et des finances financés par les 13% des PSC.

108. Le poste financé par l'UE pour le projet lié aux antilopes Sahélo-Sahariennes a été suspendu et il a été proposé de créer un nouveau poste temporaire à Washington D.C. en collaboration avec le Bureau régional pour l'Amérique du Nord (RONA) du PNUE.

109. En rédigeant le Plan de travail (CMS/StC37/Inf 2), il est apparu que les membres du personnel faisaient beaucoup d'heures supplémentaires non-payées.

9.b. Mise à jour du statut du fonds fiduciaire de la CMS 2009-2011

110. M. Lenten a présenté le document CMS/StC37/11, une mise à jour du rapport sur le statut du fonds fiduciaire de la CMS. L'accent a été mis sur la quantité de contributions non acquittées pour les années précédentes et l'année actuelle. L'Annexe II montre que les dépenses sont généralement maîtrisées, une économie venant du fait que la CMS partage les dépenses du salaire de M. Lenten avec AEWA. L'Annexe III répertorie les contributions volontaires pour des projets tels que le processus de la Structure future et les initiatives liées aux voies internationales de migration. La générosité des donateurs a été vivement remerciée.

9.c. Sous-comité des finances et du budget

111. M. Salmon (Royaume-Uni, président, Sous-comité des finances et du budget) a diffusé une note provisoire concernant la réunion du Sous-comité, qui a eu lieu le 22 novembre. Il a expliqué le rôle du Sous-comité, à savoir surveiller les dépenses, garantir que la Convention reste solvable et améliorer la transparence. Le Sous-comité a particulièrement concentré son attention sur les documents CMS/StC37/11 (la mise à jour du statut des fonds fiduciaires de la CMS 2009-10) et Inf.2 (Plan de travail 2010).

112. M. Salmon a attiré l'attention sur le niveau de contributions non acquittées, indiquant que certaines Parties n'avaient pas payé depuis un certain temps. Il y a 110 000 € d'impayés pour 2010 et 250 000 € au total. Des lettres de rappel devraient être envoyées aux pays en situation d'arriérés.

113. Le profil des dépenses de 2010 semblait être régulier après les trois premiers trimestres de l'année. Il y a certaines lignes budgétaires avec une sous-utilisation des fonds due à des postes non pourvus et à l'absence de financements correspondants pour les projets. La ligne budgétaire 2230 (projets de conservation) est en sous-utilisation des fonds mais la nomination de nouveaux membres du personnel contribuera à corriger cette situation.

114. Les donateurs de contributions volontaires ont été remerciés pour leur soutien et le détail des paiements se trouvent dans l'Annexe III.

115. M. Salmon a conclu ses remarques en déclarant qu'il était certain que la Convention était solvable et que ses ressources étaient correctement gérées. Par ailleurs, il a ajouté que le Plan de travail, conçu comme un outil de gestion interne, constituait un document utile pour le Sous-comité.

Actions et Décisions

Les membres du Sous-comité des finances, en liaison avec le Secrétariat, enverront des lettres de rappel aux Parties en situation d'arriérés.

9.d. Mise à jour du statut concernant la collecte de fonds

116. Mme Cerasi (Secrétariat) a fourni des détails concernant le soutien financier et en nature reçu par le Secrétariat de la part des Parties, d'ONG et du secteur privé.

117. L'année précédente, le processus de la Structure future avait attiré 26% des contributions volontaires et les MdE 59%. Le reste a été dépensé en renforcement des capacités, travail de

conservation et équipement des bureaux. D'autres contributions volontaires ont été promises par l'Allemagne, la Suisse et le PNUE.

118. Le Secrétariat a entrepris de poursuivre le développement de ses relations avec les sponsors privés et cherchera à réaliser des économies grâce aux collaborations.

119. Mme Mrema (Secrétaire exécutive) a annoncé que l'Allemagne avait promis de soutenir le Secrétariat dans le développement de documents pertinents destinés à aider les points focaux nationaux à garantir l'intégration des objectifs nationaux en matière de conservation des espèces migratrices dans le processus de révision des NBSAP qui doit être mené par la CDB (voir également le Point de l'ordre du jour 7.a Développement futur).

Actions et Décisions

Le Secrétariat préparera un projet de directives à l'attention des points focaux nationaux sur la manière dont les NBSAP doivent être rédigés afin de prendre en compte la conservation des espèces migratrices, chère à la CMS et à ses instruments.

9.e. Développement des nouvelles propositions du FEM

120. M. Lenten (Secrétariat) a parlé de la récente reconstitution majeure du fonds du FEM et a annoncé que l'ancien coordinateur du projet « Wings over Wetlands », M. Camillo Ponziani, avait été recruté afin de rédiger de nouvelles propositions de projets. Ces derniers cibleront des espèces clés, telles que les gorilles, l'antilope Saïga et des oiseaux de la Voie de migration d'Asie centrale. M. Lenten a réitéré les règles du FEM, qui exigent 50% de financements correspondants.

Actions et Décisions

Le Secrétariat entamera l'élaboration des propositions de projets du FEM.

9.f. Soutien supplémentaire du PNUE

121. Le président a rappelé la promesse faite lors de la 36^{ème} Réunion par M. Bakary Kante, directeur de la Division du droit de l'environnement et des conventions environnementales (DELIC) du PNUE, de fournir jusqu'à 40 000 \$ pour réaliser des études taxonomiques à condition que des financements correspondants soient garantis. Par ailleurs, le président a indiqué que Mme Mrema, M. Kante et lui-même avaient discuté d'une éventuelle candidature pour une autre subvention importante. S'en était suivie une lettre de candidature pour une subvention envoyée au Directeur exécutif du PNUE.

122. M. Duer (PNUE) a annoncé que le Directeur exécutif, Achim Steiner, avait réaffirmé son engagement précédent de fournir 200 000 \$ afin de couvrir un certain nombre d'activités, dont un renforcement des capacités techniques et des activités liées. Cette nouvelle a été accueillie par de nombreux applaudissements de la part des participants et le président a exprimé sa gratitude à l'égard du Directeur exécutif.

Actions et Décisions

Le Secrétariat travaillera en liaison avec le PNUE concernant la réception des fonds.

Point de l'ordre du jour 10 : Termes de référence

10.a. Membres régionaux du Comité permanent

123. M. Francisco Rilla (Responsable de l'information et du renforcement des capacités, Secrétariat PNUE/CMS) s'est reporté au document CMS/StC37/13, qui établit les termes de référence pour les membres régionaux du Comité permanent, complétant les tâches et la composition du Comité contenus dans la Résolution 9.15.

124. Le président a rappelé que l'idée de termes de référence pour les membres régionaux avait été évoquée lors de la réunion précédente et que des projets avaient été diffusés plus tôt pour recueillir des observations.

125. Mis à part la suppression de certaines tâches considérées comme plus appropriées pour le Secrétariat (concernant la diffusion des correspondances et la transmission aux Parties des informations liées aux compte-rendus et décisions des réunions du Comité permanent), les termes de référence ont été approuvés.

Actions et Décisions

Les termes de référence adoptés après révision seront partagés avec les Parties afin d'être utilisés dans la mise en place nationale de la Convention.

10.b. Points focaux nationaux

126. M. Rilla (Secrétariat) a présenté CMS/StC37/23, qui établit le projet de termes de référence pour les Points focaux nationaux. Le projet avait été publié avant la réunion et aucun commentaire n'avait été reçu.

127. M. Lok (Pays-Bas) a demandé à ce que les Points focaux nationaux soient priés de fournir des adresses e-mail valides au Secrétariat car il avait découvert que les messages étaient fréquemment retournés non-délivrés. Mme Thiam (Sénégal) a demandé davantage de temps pour examiner le projet car, en l'absence d'interprétation à ce moment de la réunion, elle ne pouvait ni suivre complètement le débat, ni y contribuer.

Actions et Décisions

Les membres du Comité devront apporter des commentaires au projet de termes de référence d'ici deux semaines.

Point de l'ordre du jour 11 : Conseil scientifique

128. M. Mshelbwala (Président, Conseil scientifique) s'est reporté au document CMS/StC37/Inf.5, le rapport de la 16^{ème} Réunion du Conseil. Il a remercié le Secrétariat pour son soutien et a salué les nominations de Borja Heredia en tant que Responsable scientifique et technique et d'Aline Kühl en tant que Responsable technique associée. La 16^{ème} Réunion du Conseil s'était tenue en juin 2010 à Bonn et 70 conseillers, experts et observateurs y avaient participé. Les sujets débattus avaient été, entre autres, le processus de la Structure future, le plan stratégique du Conseil, les poissons d'eau douce, la manière de réagir aux urgences, les obstacles à la migration, les réseaux et corridors écologiques, la capture accessoire, les voies de migration, les impacts du changement climatique sur les espèces migratrices, les maladies des animaux et le financement du FEM.

129. Un questionnaire avait été diffusé afin de déterminer les compétences du Conseil et la manière de renforcer le soutien des Conseillers à la Convention.

130. Trois projets de Résolutions avaient été débattus sur le sujet des urgences, des réseaux écologiques et des débris marins (présentés en tant que documents CMS/StC37/16, 17 et 21 respectivement). M. Mshelbwala espérait que le Comité permanent approuverait ces projets et aiderait à trouver des Parties pour les prendre en charge (voir également le Point de l'ordre du jour 12 sur la COP10).

131. M. Mshelbwala a réémis son soutien à l'égard du Programme de microfinancement et a appelé les Parties à apporter les contributions volontaires nécessaires à son financement. Il était ravi de faire état des avancées positives dans la préparation des trois projets approuvés par le Conseil scientifique : un atelier sur le changement climatique et les espèces migratrices ; un atelier sur les cétacés de la partie Ouest de l'Océan Indien ; un projet de repérage par satellite des ouettes à tête rousse (*Chloephaga rubidiceps*) en Argentine. Mais ces projets avaient encore besoin de financements afin de devenir réalité.

132. Lors de son bref résumé oral, M. Mshelbwala n'avait pas mentionné l'IPBES et son rôle potentiel dans la garantie des synergies entre les AME liés à la biodiversité, mais cela avait été traité dans le rapport écrit. Il avait participé à la deuxième réunion de l'IPBES et Mme Virtue, du Secrétariat, avait participé à la troisième (à Busan, en Corée).

133. Les dates de la 17^{ème} réunion du Conseil ont été confirmées pour les 17 et 18 novembre 2011 à Bergen, juste avant la COP10.

Actions et Décisions

Les Parties ont été priées de soutenir les trois projets approuvés par le Conseil scientifique.

L'IPBES doit être inclus dans le programme de la prochaine réunion du Conseil scientifique.

Point de l'ordre du jour 12 : Préparation de la 10^{ème} réunion de la Conférence des Parties

Pays organisateur

134. M. Størkensen (Norvège) a fait une présentation en images en mettant en avant le lieu de la prochaine COP à Bergen. La Conférence se tiendra au Scandic Bergen City Hotel. La ville dispose d'excellents transports publics et l'aéroport offre des vols de correspondance avec les principaux aéroports-pivots européens. Des diaporamas ont illustré les salles de conférence et autres équipements disponibles à l'hôtel. La réunion sera officiellement organisée par le Ministère norvégien et le support technique sera fourni par la Direction de la gestion de la nature. Il n'a pas été proposé d'organiser une excursion officielle.

Financement

135. Mme Cerasi (Secrétariat) a donné une présentation établissant les fonds nécessaires pour la Conférence et les réunions liées. Le Fonds d'affectation de la CMS couvrira la plupart des aspects organisationnels de la réunion (par exemple, traduction, rédaction des rapports et interprétation). Des contributions volontaires devront être apportées afin de financer la participation des délégués des pays éligibles.

Actions et Décisions

Le Secrétariat, avec l'aide du Comité, recherchera des contributions volontaires afin de combler les manques.

Programme et structure de la réunion

136. Mme Mrema (Secrétaire exécutive) a expliqué que le programme provisoire serait sujet à des modifications en fonction de l'évolution des événements. Le sondage des délégués mené à la fin de la COP9 a montré qu'il existait une confusion quant à la différence entre les séances plénières et le Comité plénier (COW), étant donné que leur composition était pratiquement identique. Alors que la Commission des finances et la Commission de vérification des pouvoirs seront certainement conservés et que, selon toute probabilité, un Comité ou un Groupe de travail intersession sur la Structure future sera nécessaire, la Réunion réfléchissait à la nécessité ou non de conserver le Comité plénier.

137. De nombreux délégués ont affirmé qu'eux aussi ne voyaient pas clairement la différence entre les séances plénières et le Comité plénier, mais ont émis des inquiétudes quant au risque de répéter les mêmes débats avec deux entités séparées. Il a été reconnu que les petites délégations, dont certaines ne sont constituées que d'un seul représentant, éprouvaient des difficultés à couvrir tous les éléments de la Conférence. Il a été expliqué que l'objectif du Comité plénier était d'examiner en détails les sujets et de résoudre tout problème, laissant l'adoption formelle de décisions aux séances plénières. Il a été convenu que des séances plénières étaient nécessaires au début de la Conférence (afin d'élire des responsables et d'établir les comités qui siègeront) et à la fin (afin d'adopter des décisions) et peut-être au milieu (afin d'évaluer les progrès).

Actions et Décisions

Il a été convenu de simplifier les opérations de la COP, de conserver l'Assemblée plénière et le COW mais de réduire le nombre de séances plénières (ouverture, milieu et clôture), à titre expérimental.

Retrait de résolutions

138. Mme Mrema (Secrétaire exécutive) a présenté le document CMS/StC37/15 sur le retrait de résolutions redondantes, expliquant que cette pratique avait été adoptée par d'autres AME, tels que la CITES et la CDB. Elle a expliqué que les Annexes du document répertoriaient toutes les décisions de COP de la CMS, celles partiellement en vigueur, celles qui ne sont plus en vigueur, celles toujours en vigueur et toutes les résolutions regroupées par thème.

139. Plusieurs participants ont soutenu l'idée de mettre de l'ordre dans le catalogue des décisions de COP et M. Størkersen a demandé une explication plus claire de l'expression « partiellement en vigueur » car il souhaitait savoir quelles dispositions des décisions inscrites dans l'Annexe II étaient toujours valides.

Actions et Décisions

Le Secrétariat présentera à la COP une proposition pour une procédure visant à supprimer des décisions.

Projets de résolutions

140. M. Heredia (Secrétariat) a présenté le document CMS/StC37/16, un projet de résolution sur les interventions d'urgence face à des événements tels que la grippe aviaire ou les extinctions d'animaux telles que celles expérimentées par les Saïgas, les phoques moines et les gazelles de Mongolie. D'autres projets de résolutions concernaient les réseaux écologiques et les débris marins. Une Partie a été sollicitée afin de prendre en charge le projet de résolution lors de la COP.

141. Le président a proposé la mise en place d'un Groupe de travail visant à examiner les projets de résolutions et toute Partie ayant des commentaires ou des propositions d'amendements devrait les transmettre au président du Groupe de travail.

Actions et Décisions

Un Groupe de travail présidé par le Ghana et incluant le Chili, la Pologne, l'Allemagne et les Philippines, avec le soutien de l'Iran, a été mis en place afin d'étudier les propositions pour la COP10, examiner les projets de résolutions émanant du Secrétariat et transmettre des commentaires à ce dernier dans les 14 jours afin de garantir le respect des délais.

Point de l'ordre du jour 13 : Ambassadeurs de la CMS, autres rôles honorifiques et récompenses, ainsi que les campagnes de la CMS ciblées sur une espèce

142. Mme Virtue (Secrétariat) a présenté les Documents CMS/StC37/19 et 20.

143. Lors de la réunion précédente du Comité permanent, il avait été demandé au Secrétariat d'établir des critères plus détaillés pour la sélection des Ambassadeurs et les termes de référence s'y rapportant. Les propositions ainsi élaborées sont contenues dans CMS/StC37/19. M. Lenten (Secrétariat) a ajouté que, lorsque le poste d'Ambassadeur a été créé, les tâches avaient été mal définies. Toutefois, depuis sa nomination, Stanley Johnson avait participé à diverses réunions et se trouvait actuellement au Sommet du Tigre, à St Pétersbourg. Il a également co-écrit le livre Survival: saving endangered migratory species.

144. L'évaluation des campagnes « L'Année de... » était contenue dans CMS/StC37/20. Les campagnes ont été considérées comme réussies et utiles. Toutefois, quelques recommandations sont proposées dans l'évaluation afin d'améliorer ces campagnes et quelques directives sont suggérées pour leur mise en œuvre. L'une des principales recommandations était que les États de l'aire de répartition et les partenaires soient impliqués dès que possible. Il a été reconnu que les campagnes nécessitaient une préparation minutieuse et un rythme ralenti. Cela signifie que les campagnes devraient peut-être être organisées tous les deux ou trois ans, et non tous les ans. Le Secrétariat consultera le Comité permanent concernant la sélection des prochaines espèces ciblées et M. Lok (Pays-Bas) a suggéré que le sous-comité des finances examine les activités proposées afin d'aider à les hiérarchiser.

Actions et Décisions

Les membres du Comité soumettront par écrit des commentaires sur les propositions du Secrétariat.

Le Secrétariat présentera un rapport sur les activités des Ambassadeurs lors de la COP.

Point de l'ordre du jour 14 : Pertinence des résultats et décisions de la COP10 de la CDB pour la CMS

145. Mme Virtue (Secrétariat) a présenté le document CMS/StC37/22, dont les annexes contiennent les détails des six décisions de la COP de la CDB pertinentes pour la CMS. Le rôle de la CMS et d'autres AME liés à la biodiversité dans l'accomplissement des objectifs du Plan stratégique de la CDB a été reconnu. Les points focaux nationaux de la CMS ont été priés de collaborer avec leurs homologues de la CDB concernant le développement des NBSAP révisés. M. Lok (Pays-Bas) a affirmé que des liens entre les objectifs de la CMS et le Plan stratégique de la CDB doivent être identifiés.

146. Le Professeur Oteng-Yeboah (Ghana) a expliqué que son pays avait adopté une perspective stratégique concernant la conservation de la biodiversité et consultait tous les acteurs (utilisateurs, développeurs et écologistes) afin de garantir des mesures durables. Il a recommandé ce modèle aux autres.

147. Le président a appelé à une collaboration renforcée sur les plans international et national, ainsi qu'entre les ministères et au sein de ces derniers.

Actions et Décisions

La Réunion a pris note du rapport du Secrétariat.

Point de l'ordre du jour 15 : Date et lieu de la 38^{ème} Réunion du Comité permanent

148. Le Comité permanent se réunira pour la prochaine fois juste avant la COP, le 19 novembre 2011 à Bergen, en Norvège.

Point de l'ordre du jour 16 : Divers et clôture

Divers

Accord RWE-AEWA

149. Juste avant la pause déjeuner du premier jour, une cérémonie de signature a eu lieu concernant l'accord entre la société d'énergie allemande, RWE Rhein-Ruhr Netzservice GmbH et AEWA. RWE était représenté par M. Peter Birkner, directeur général, Mme Barbara Dierich et M. Michael Wahl. M. Birkner a reconnu qu'il fallait que l'énergie propre soit produite sans endommager la faune sauvage. Il a expliqué comment sa société rendait ses lignes aériennes plus sûres pour les oiseaux. Dans le cadre de l'accord, RWE s'était engagé à payer 120 000 € pour qu'une étude indépendante soit menée et pour le développement de directives visant à atténuer et éviter les conflits entre les oiseaux migrateurs et le réseau électrique dans la région visée par AEWA.

Sommet du Tigre de St Pétersbourg

150. M. Størkensen (Norvège) a présenté son rapport sur les événements du Sommet du Tigre de St Pétersbourg, auquel il s'est rendu pour les deux premiers jours. On estime aujourd'hui qu'il ne reste plus que 3200 tigres à l'état sauvage dans 13 États de l'aire de répartition et l'on craint qu'ils ne soient éteints au Pakistan et en Corée. À elle seule, l'Inde dépense un milliard de dollars par an et déplace 100 000 personnes loin des principaux habitats du tigre en payant 25 000 \$ à chaque famille affectée.

151. La Déclaration de St Pétersbourg avait été adoptée lors d'une session à laquelle étaient présents le Premier ministre russe, Vladimir Poutine, Ahmed Djoghlaf, le Secrétaire exécutif de la CDB, John Scanlon, le Secrétaire général de la CITES et Stanley Johnson, Ambassadeur de la CMS. Dans son discours, M. Johnson avait appelé la Russie à rejoindre la CMS et avait demandé l'inscription des tigres dans les appendices de la Convention et l'examen de tout instrument pour leur protection sous l'égide de la CMS.

Clôture

152. Après les remerciements habituels à l'égard de tous ceux qui ont contribué à la préparation et au déroulement réussis de la Réunion, en particulier l'Allemagne pour avoir organisé la réception le soir précédent, le président a clos les débats à 18h07.

37th Meeting of the Standing Committee*Bonn, 23-24 November 2010*

CMS/StC37/Inf.4/Rev.2

LIST OF PARTICIPANTS**SAUDI ARABIA (Chair)**

Mr. Mohammad Saud A. Sulayem
 Advisor on International Cooperation
 The Saudi Wildlife Commission
 P.O. Box 61681
 Riyadh 11575
 Saudi Arabia

Tel: +9661 4418413
 Fax: +9661 4418413
 E-mail: msulayem2@yahoo.com

MEMBERS**AFRICA (Ghana – Vice-Chair)**

Prof. Alfred Oteng-Yeboah
 National Biodiversity Committee Chair
 Council for Scientific and Industrial Research
 P.O. Box M32
 Accra
 GHANA

Tel: (+233 24) 477 2256
 Fax: (+233 302) 777 655
 Email: otengyeboah@yahoo.co.uk

AFRICA (Senegal)

Mme. Ndèye Sene Thiam
 Conservateur PNIM
 Direction des Parcs Nationaux du Sénégal
 Ministère de l'Environnement et de la Protection de
 la Nature
 Parcs Zoologique et Forestier de Hann
 B.P. 5135
 Dakar Fann

Tel: +221 776534180
 Fax: +221 338322311

E-mail: dpn@orange.sn; ndeyesenethiam2003@yahoo.fr

AFRICA (Tunisia)

Mr. Khaled Zahzah
 Sous-directeur de la chasse et des parcs nationaux
 Direction générale des forêts
 30, rue Alain Savary
 1002 Tunis
 Tunisie

Tel : +216 98 665386
 Fax : +216 71 794107
 Email : khaledzahzah2000@yahoo.fr

ASIA (Pakistan)

Mr Syed Mahmood Nasir
 Inspector General Forests
 Ministry of Environment (LG&RD Complex) G-5/2
 House N° 294, Gali N°04, Sector G-8/2
 Islamabad

Tel: +92 51 9245589
 Fax: +92 51 9245590
 Email: mnasirn@yahoo.com; igf.moenv@gmail.com

EUROPE (alt. Norway and next COP Host)

Mr. Øystein Størkersen
 Principal Advisor
 Directorate for Nature Management
 P.O. Box 5672 Sluppen
 NO-7485 Trondheim

Tel: +47 73580500
 Fax: +47 73580501
 Email: oystein.storkersen@dirnat.no

EUROPE (alt. Norway and next COP Host)

Ms. Gro Kvelprud Moen
Higher Executive Officer
Norwegian Ministry of Environment Department of
Nature Management
P. Box: 8013 Dep
NO-0030 Oslo

Tel: +47 99 72 1009
Fax: +47 22 24 27 56
gkm@md.dep.no

EUROPE (The Netherlands)

Mr. Martin Lok
Policy Coordinator/Head of Unit
Ministry for Economic Affairs,
Agriculture & Innovation
Directorate for Nature,
Landscape & Rural Affairs
P.O. Box 20401
2500 EK Den Haag

Tel: +31 648132438
Fax:
Email: m.c.lok@minlnv.nl

EUROPE (Poland)

Ms Monika Lesz
Councillor to the Minister
Ministry of Environment
Wawelska 52/54 Str
00-922 Warszawa

Tel: +48 22 5792667
Fax: +4822 5792730
Email: monika.lesz@mos.gov.pl

Mr Marcin Pleta
Desk Officer
Ministry of Environment
Wawelska 52/54 Str
00-922 Warszawa

Tel: +48 22 57 92 492
Fax: +48 22 57 92 263
Email: marcin.pleta@mos.gov.pl

OCEANIA (Philippines)

Ms. Theresa Mundita S. Lim
Director
Protected Areas and Wildlife Bureau (PAWB)
Department of Environment and Natural Resources
Ninoy Aquino Parks & Wildlife Nature Center
Quezon Avenue, Diliman
Quezon City 1100

Tel: (+6 32) 920 4417/924 6031-35
Fax: (+6 32) 920 4417/924 0109/925 2123
E-mail: pawbdir@yahoo.com; munditalim@yahoo.com

SOUTH & CENTRAL AMERICA and CARIBBEAN (Chile)

Ms Nancy Cespedes Lagos
Deputy Chief of Environment Department
Ministry of Foreign Affairs of Chile
Teatinos 180, 13th floor
Santiago
Chile

Tel: +56 2 8274718
Fax:
Email: ncespedes@minrel.gov.cl

Ms. Cecilia Angelica Gonzalez Cid
Jefe de Subdepartamento Vida Silvestre
Servicio Agrícola y Ganadero
Ministerio de Agricultura
Santiago
Chile

Email: cecilia.gonzalez@seg-gob.cl

**SOUTH & CENTRAL AMERICA and CARIBBEAN
(Panama)**

Sra. Ibelice Añino
 Jefa
 Departamento de Vida Silvestre y Biodiversidad
 Autoridad Nacional del Ambiente
 Albrook, Edificio 804
 Ciudad de Panama

Tel: +507 500 0878
 Fax: +507 500 0839
 E-mail: i.anino@anam.gob.pa

GERMANY (Host)

Dr. Elsa Nickel
 Deputy Head of Unit
 Deputy Director General
 Federal Ministry of Environment, Nature Conservation
 and Nuclear Safety (BMU)
 Robert-Schumann-Platz 3
 53175 Bonn

Tel: +49 228 3052605
 Fax: + 49 228 3052684
 E-mail: elsa.nickel@bmu.bund.d

Dr. Christiane Paulus
 Head of Division NI5
 Federal Ministry of Environment, Nature Conservation
 and Nuclear Safety (BMU)
 Robert-Schumann-Platz 3
 D-53175 Bonn

Tel: +49 228 99 3052630
 Fax: +49 228 99 3052684
 E-Mail: christiane.paulus@bmu.bund.de

Mr. Oliver Schall
 Deputy Head of Unit NI5
 Federal Ministry of Environment, Nature
 Conservation and Nuclear Safety (BMU)
 Robert-Schuman-Platz 3
 D-53175 Bonn

Tel: +49 228 3052632
 Fax: +49 228 3052684
 E-Mail: oliver.schall@bmu.bund.de

Mr. Edward Ragusch
 Executive Officer
 Federal Ministry of Environment, Nature
 Conservation and Nuclear Safety (BMU)
 Robert-Schuman-Platz 3
 D-53175 Bonn

Tel: +49 228 993052663
 Fax: +49 228 993052684
 E-Mail: edward.ragusch@bmu.bund.de

Ms. Andrea Pauly
 Assitant
 Division NI 5
 Federal Ministry of Environment, Nature
 Conservation and Nuclear Safety (BMU)
 Robert-Schuman-Platz 3
 D-53175 Bonn

Tel: +49 228 305 4465
 Fax : +49 228 305 2684
 E-Mail: andrea.pauly@bmu.bund.de

OBSERVERS**CMS SCIENTIFIC COUNCIL CHAIR**

Mr. John Hyelakuma Mshelbwala
 CMS Scientific Council Chair
 Assistant Director Wildlife Management
 Federal Ministry of Environment
 Plot 393/394
 Augustus Aikhomu Way
 Utako District
 P.M.B. 468 GARKI
 Abuja
 NIGERIA

Tel : +234 803328 7039
 Mobile : +234 7027856096
 Email : johnmshelbwala2@yahoo.com

EUROPEAN COMMISSION

Mr Paulo Domingos Paixão
 Policy Officer
 European Commission
 Avenue de Beaulieu, 5
 1160 Bruxelles
 Belgium

Tel : +32 2 2966940
 Email : paulo.domingos-paixao@ec.europa.eu

FRANCE

Mm. Marianne COUROUBLE
 Dossiers internationaux -
 Bureau de la faune et de la flore sauvages -
 DGALN/DEB/PEM2
 Ministère de l'écologie, de l'énergie, du
 développement durable et de la mer
 Grande Arche, Tour Pascal A et B
 92055 La Défense CEDEX

Tel: (+33 1) 40 81 31 90
 Fax: (+33 1) 42 19 19 79
 Email: marianne.courouble@developpement-
 durable.gouv.fr

IRAN

Mr. Sadegh Sadeghi Zadegan
 National Manager
 UNEP/GEF Siberian Crane Wetlands Project
 Hemmat Highway, Pardisan Eco-Park
 Department of Environment
 Natural Environment & Biodiversity Division
 P.O. Box 14155-7383
 Teheran

Tel:
 Fax:
 Email: sadegh64@hotmail.com

ISWGoFS CHAIR (SWITZERLAND)

Dr. Olivier Biber
 Head International Biodiversity Matters Unit
 Federal Office for the Environment (FOEN),
 BAFU/FOEN
 3003 Berne
 Switzerland

Tel: (+41 31) 323 0663
 Fax: (+41 31) 324 7579
 Email: olivier.biber@bafu.admin.ch

SOUTH AFRICA

Ms. Nopasika Malta Qwathkana
 Senior Policy Advisor
 Biodiversity and Conservation
 International Biodiversity and Heritage
 Cooperation
 Department of Environmental Affairs Private Bag
 X447
 Pretoria 001

Tel: +27 123103067
 Fax: +27 123201714
 Email: mqwathkana@environment.gov.za

SOUTH AFRICA

Mr. Mduduzi Seakamela
Oceans and Coasts Branch
Department of Environmental Affairs
P.O. Box 52126
V/A Waterfront
Cape Town

Tel: +27 21 4023652
Fax: +27 86 571 4562
Email: smseakamela@environment.gov.za

UNITED KINGDOM

Mr. Trevor Salmon
Head of CITES and International Species
Protection
Department for Environment, Food and Rural
Affairs (DEFRA)
1/08C, Templequay House
2 The Square
Bristol BS1 6EB

Tel: (+44 117) 372 8384
Fax: (+44 117) 372 8373
E-mail: trevor.salmon@defra.gsi.gov.uk

UNEP

Mr. Jacob Duer
Senior Advisor
Division of Environmental Law and
Conventions
United Nations Environment Programme
Chemin des Anemones 15
1219 Chatelaine, Geneva
Switzerland

Tel: +41 22 917 8217 (tel)
Fax:
Email: jacob.duer@unep.org

FUTURE SHAPE CONSULTANT

Ms Lorraine Frater
Consultant

Environmental Regulation and Information Centre
Ltd. - ERIC
123 Saltmakers House, Hamble Point Marina,
School Lane, Hamble
Southampton SO31 4 NB
United Kingdom

Tel: (+44 2380) 453777
Email: fraterlb@cf.ac.uk

Professor Robert Lee
Director
Environmental Regulation and Information Centre Ltd. - ERIC
123 Saltmakers House, Hamble, Point Marina,
School Lane, Hamble
Southampton SO31 4 NB
United Kingdom

Tel: +44 2920874352
Fax: +44 2920874361
Email: leerg@cardiff.ac.uk

UNEP-WCMC

Mr Gerardo Fragoso
Head - Species Programme
UNEP-WCMC
219 Huntingdon Road
Cambridge CB30DL
United Kingdom

Tel: +44 1223 277314
Fax: +44 1223 277136
Email: gerardo.fragoso@unep-wcmc.org

WETLANDS INTERNATIONAL

Mr. Taej Mundkur
Programme Manager – Flyways
Wetlands International Headquarters
Postbox 471
6700 AL
Wageningen
The Netherlands

Tel: +31 318 660910 (Direct 660940)
Fax: +31 318 660950
E-mail: taej.mundkur@wetlands.org

**WHALE AND DOLPHIN CONSERVATION
SOCIETY (WDCS)
(connected by Telephone)**

Ms Margi Prideaux
Director
Cetacean Conservation Marine Policy Advisor
CMS Secretariat Strategic Policy Advisor
10 Coral Avenue
Semaphore Park 5019 SA
Australia

Tel: +61 8 8553 1387
Fax: +61 8 8242 1595
Email: margi@cetaceanconservation.com.au

INTERPRETERS

Ms Katharina Suntrup
Federal Ministry of Environment, Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schumann-Platz 3
53175 Bonn
Tel: +49 228 993052284
Email: katharina.suntrup@bmu.bund.de

Ms Birgit Strauss
Freelance Conference interpreter
Trajanstr. 31
50678 Köln
Tel: +49 221 4203844
Fax: +49 221 4203845
Email: mail@d-e-i.de

Ms Carolin Bechtold
Federal Ministry of Environment, Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schumann-Platz 3
53175 Bonn
Tel: +49 228 993052277
Email: caroline.bechtold@bmu.bund.de

Mr Oliver Pospiech
Freelance interpreter hired by BMU
Heidestrasse 145
60385 Frankfurt/Main
Tel: +49 (0)69 599460
Fax: +49 (0)69 5969808
Email: o.pospiech@aiic.net

Ms Beatrice Mandeau
Interpreter
Dürenstrasse 40
53173 Bonn
Tel: +49 228 9563768
Fax: +49 228 9563767
Beatrice.mandeau@t-online.de

Ms Nina Uhrig-Hammerstein
Interpreter
Liesemorgen 3
44229 Dortmund
Tel: +49 (0)231 5345618

Fax: +49 (0)231 7250665
Email: nina.uhrig@t-online.de

UNEP/CMS Family

Abu Dhabi Office
Lahcen El Kabiri
Executive Coordinator
UNEP/CMS Office
c/o Environment Agency – Abu Dhabi
Al Mamoura Building A
Al Muroor Road (Street No. 4)
P.O. Box 45553
Abu Dhabi

Tel: +971 2 6934 437
Fax: +971 2 4997 252
Email: lelkabiri@cms.int

UNEP/CMS/ASCOBANS

Ms Heidrun Frisch
CMS/ASCOBANS Coordinator
UN Campus
Hermann-Ehlers-Str. 10
53113 Bonn
Germany
Tel: +49 228 8152418
Fax: +49 228 815 2440
Email: h.frisch@ascobans.org

UNEP/CMS Secretariat Staff

Ms Elizabeth Maruma Mrema, Executive
Secretary

Mr Bert Lenten, Acting Deputy Executive
Secretary

Mr. Marco Barbieri, Agreements Officer

Ms Melanie Virtue, Inter-Agency Liaison Officer

Mr Borja Heredia, Scientific and Technical
Officer

Mr Sergey Kurdjukov, Administrative Officer

Mr Francisco Rilla Manta, Information and
Capacity Building Officer

Ms Laura Cerasi, Associate Partnerships and
Fundraising Officer

Ms Christiane Röttger, Junior Professional Officer

Mr Robert Vagg, Report writer

Servicing

Ms Patricia Nolan-Moss, Personal Assistant

Ms Barbara Schoenberg, Secretary

Ms Marion Dankers, Secretary

Ms Ana Ferreira da Silva

Ms Rishad Rahnan

Ms Christiane Baron

37th Meeting of the Standing Committee
Bonn, 23-24 November 2010

CMS/StC37/2
 Point 2 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE ET CALENDRIER

Lieu Ministère Fédéral du Transport, du Bâtiment et du Développement urbain, Bureau 0.105, Robert-Schuman-Platz 1, 53113 Bonn

Mardi, 23 novembre 2010

Session du matin 09:30 – 13:00

1. **1^{er} Point de l'ordre du jour : Allocutions d'ouverture et introduction**
Le Président ouvrira la réunion et le gouvernement d'accueil ainsi que la Secrétaire exécutive de la CMS formuleront l'allocution de bienvenue
2. **2^{ème} Point de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**
L'ordre du jour annoté et le calendrier (doc. StC37/2) seront proposés pour adoption
3. **3^{ème} Point de l'ordre du jour : Adoption du rapport de la 36^{ème} réunion du Comité permanent**
Le rapport final de la 36^{ème} réunion du comité permanent (doc. StC37/5) sera proposé pour adoption
4. **4^{ème} Point de l'ordre du jour : Rapport sur l'adhésion de nouvelles Parties à la Convention**
Le Dépositaire fera un rapport sur les développements récents concernant l'accession de nouvelles Parties à la Convention (StC37/6)

Pause café/thé 11:00 – 11:30

5. **5^{ème} Point de l'ordre du jour : Plan stratégique de la CMS**
 - 7.a Rapport sur les activités internationales clés depuis la dernière réunion du Comité permanent**
Le Secrétariat présentera les activités clés menées depuis décembre 2009 (présentation power point)
 - 7.b Contribution du Secrétariat de la CMS à la réalisation du plan stratégique 2006-2011**
Le Secrétariat fera rapport du progrès réalisé dans la mise en place du Plan stratégique par le Secrétariat (doc StC37/9) depuis décembre 2009
6. **8^{ème} Point de l'ordre du jour : Rapport sur les activités principales de la famille CMS entre les sessions depuis décembre 2009**
Le Secrétariat et/ou les représentants des Accords et/ou des Mémoires d'Entente feront rapport de leurs activités principales depuis la dernière réunion du Comité permanent.
7. **Cérémonie de signature**
Accord de coopération entre RWE (RR Netzservice GmbH), fournisseur allemand d'électricité et de gaz basé à Essen, et la CMS
Entreprendre un rapport et établir des lignes directrices pour réduire /éviter les conflits entre les

Pause déjeuner 13:00 – 14:30

Session de l'après-midi 14:30 – 18:00 heures

8. Continuation du 7^{ème} Point de l'ordre du jour

7.c Avancées sur les instruments en cours de développement

Le Secrétariat présentera le document StC37/4 et exposera les avancées faites en matière de développement des instruments CMS mandatés par la COP9

7.d et e. Evaluation de la mise en œuvre du plan stratégique 2006-2011 et élaboration du plan stratégique 2012

Le Secrétariat introduira le doc StC37/10 concernant l'évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique actuel et informera la réunion du développement du nouveau plan stratégique pour les prochaines 6 années

9. 6^{ème} Point de l'ordre du jour : le processus de la structure future de la CMS

6.c Groupe de travail du Conseil scientifique sur les itinéraires aériens

Le président du groupe de travail scientifique sur les itinéraires aériens va présenter le doc StC37/8. La réunion sera priée de faire ses commentaires sur les propositions exposées dans le document et ses recommandations concernant le processus de structure future

6.b Examen des groupes taxonomiques

Le Secrétariat informera oralement la réunion du statut actuel de cet examen

Pause café/thé 16:00 – 16:30

6.a Deuxième étape du processus entre les sessions concernant la structure future de la CMS (Res. 9.13 et addendum)

Le Président du ISWGoFS et le consultant présenteront le document StC37/7. La réunion devra donner de nouvelles orientations quant au processus de la structure future.

- *l'extension de l'aire de l'ACCOBAMS*
- *la fusion de l'ASCOBANS*

18:30 : Dîner à l'invitation du Ministère fédéral allemand pour l'environnement au Ministère de l'Environnement (voir carton d'invitation)

Mercredi, 24 novembre 2010

Session du matin 09:00 – 13:00

10. Continuation du Point 6.a du l'ordre du jour (si nécessaire)

11. 5^{ème} Point de l'ordre du jour : Rapport des membres et des observateurs du Comité permanent

Les membres régionaux du Comité permanent et les observateurs sont invités à faire un rapport sur leurs activités régionales et/ou celles de leur organisation.

12. 9^{ème} Point du l'ordre du jour : Ressources

9.a Personnel et organisation du Secrétariat – recrutement du personnel

Le Secrétariat informera oralement la réunion sur la situation des effectifs

9.b Etat du fonds d'affectation spécial de la CMS 2009-11

Le Secrétariat informera la réunion sur l'état du fonds d'affectation 2009-11 de la CMS (doc StC37/11).

Pause café/thé 10:30-11:00

9.c Sous-comité des finances et du budget

Le Président du sous-comité fera un rapport oral sur les activités du comité depuis le 36^{ème} Comité permanent

9.d Mise à jour sur l'état de la collecte de fonds

Le Secrétariat informera la réunion de l'état concernant la collecte de fonds et l'impact qu'a celle-ci sur les activités prévues pour 2009-2011 (doc StC37/12)

9.e Développement de nouvelles propositions GEF

Le Secrétariat informera oralement la réunion sur l'idée de développer de nouvelles propositions qui seront soumises en vertu de GEF-5.

9.f Soutien supplémentaire de la part de la PNUE

Le Secrétariat et/ou des représentants de la PNUE informeront les membres de la réunion sur un soutien supplémentaire de la PNUE à la CMS

13. 11^{ème} Point de l'ordre du jour : Conseil scientifique

Le Président fera un rapport sur les activités du Conseil scientifique depuis le 36^{ème} Comité permanent sur les résultats de la 16^{ème} réunion du Comité scientifique (doc StC37/5), et sur les activités prévues pour 2011.

Pause déjeuner 13:00 – 15:00

Session de l'après-midi 15:00 – 18:00

14. 12^{ème} Point de l'ordre du jour : Préparation en vue de la 10^{ème} réunion de la Conférence des Parties

Le Secrétariat va informer la réunion sur l'état d'avancement des préparations pour la COP10. Les documents suivant seront introduits pour approbation par la réunion:

- *Agenda provisoire de la COP10 (doc StC37/14)*
- *Système de retraite des résolutions COP (doc StC37/15 and Inf 37/1)*
- *Avant-projet de résolutions pour la COP10*
 - *Avant-projet de Résolution sur des situations d'urgence (doc StC37/16)*
 - *Avant-projet de Résolution sur les réseaux écologiques (doc StC37/17)*
 - *Avant-projet sur les débris marins (doc StC37/21)*
- *Dates/coûts et lieu de la COP10 (doc StC37/18)*

15. 10^{ème} Point de l'ordre du jour : Termes de référence

10.a Membres régionaux du Comité permanent de la CMS

Le Secrétariat introduira le document StC37/13 concernant les termes de référence (mandat) pour les membres du Comité permanent de la CMS. La réunion sera priée d'adopter ces termes de référence (mandat)

10.b Points focaux nationaux de la CMS

Le Secrétariat introduira le document StC37/23 concernant les termes de référence (mandat) pour les points focaux nationaux de la CMS. La réunion sera priée d'adopter ces termes de référence.

16. 14^{ème} Point de l'ordre du jour : Pertinence des résultats et des décisions de la COP10 de la CBD pour la CMS

Le Secrétariat introduira le doc StC37/22 et les membres de la réunion seront priés de faire leurs commentaires et d'approuver les propositions faites.

17. 13^{ème} Point de l'ordre du jour : Campagnes CMS, Ambassadeurs CMS et autres rôles et prix honorifiques

Le Secrétariat introduira les documents StC37/19 et StC37/20 et la réunion sera priée de bien vouloir donner son accord sur la nouvelle politique énoncée dans ce document.

18. 15^{ème} Point de l'ordre du jour : Date et lieu de la 38^{ème} réunion du Comité permanent

19. 16^{ème} Point de l'ordre du jour : Autres questions et clôture de la réunion